



## Monographie de la province de Midelt



**Royaume du Maroc**  
**Haut-Commissariat au Plan**  
**Direction Régionale de Drâa-Tafilalet**

**Monographie de la province de Midelt**

**2020**

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE I: Aperçu général sur la province de Midelt .....</b>	<b>8</b>
1- Organisation administrative de la province .....	10
2- Caractéristiques de la province .....	12
2.1- Climat.....	12
2.2- Ressources en eau .....	12
2.3- Qualifications économiques :.....	12
<b>CHAPITRE II: Caractéristiques démographiques de la population .....</b>	<b>15</b>
1- Evolution de la population légale.....	17
1.1-Evolution de la population légale par milieu de résidence .....	17
1.2-Evolution de la population municipale par sexe .....	18
2- Accroissement démographique .....	19
2.1- Accroissement démographique annuel moyen .....	19
3- Urbanisation .....	19
3.1-Taux d'urbanisation .....	19
4- Structure par âge et sexe de la population.....	21
4.1- Population par groupe d'âge et par sexe .....	21
4.2- Rapport de masculinité .....	23
4.3- Population selon les groupes d'âges fonctionnels .....	24
5- Etat matrimonial de la population .....	25
5.1- Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial .....	25
5.2- Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et l'état matrimonial .....	27
5.3- Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence .....	28
5.4- Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence .....	29
6- Fécondité .....	30
6.1- Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence .....	30
7- Ménages .....	32
7.1- Effectif et taille des ménages .....	32
8- Projection de la population.....	33
9- Pauvreté.....	34
<b>CHAPITRE III: Secteurs sociaux .....</b>	<b>36</b>
1- Enseignement .....	38
1.1-Analphabétisme .....	38
1.2-Scolarisation.....	40
2- Santé et prestation sociale .....	42

2.1- Infrastructure sanitaire et capacité litière .....	42
2.2- capacité litière .....	42
3- Emploi .....	43
3.1- Activité économique .....	43
4- Justice .....	49
4.1- Activité de la chambre d'appel du TPI .....	49
4.2- Activité du tribunal de première instance (affaires civiles) .....	50
4.3- Activité du tribunal de première instance (affaires pénales) .....	51
<b>CHAPITRE IV: Secteurs productifs.....</b>	<b>54</b>
1- Agriculture et élevage .....	56
1.1-Superficie agricole cultivée .....	57
1.2-Elevage.....	59
1.3-Forêts .....	60
2- Artisanat .....	61
2.1- Organisation du secteur.....	61
2.2- Effectifs des artisans .....	62
3- Tourisme.....	62
3.1- Capacité d'hébergement.....	63
3.2- Nuitées touristiques.....	65
4- Mines .....	66
4.1- Substances exploitées au niveau de la province .....	67
4.2- Différents modes d'exploitation .....	67
4.3- Production minière.....	68
<b>CHAPITRE V: Infrastructure .....</b>	<b>70</b>
1- Transport .....	72
1.1-Transport routier .....	72
2- Energie .....	73
2.1- Activité de l'Office National de l'électricité et de l'Eau Potable .....	73
3- Habitat, urbanisme et gestion urbaine.....	74
3.1- Habitat.....	75
3.2- Urbanisme et gestion urbaine.....	86
4- Banques .....	86
<b>Les chiffres clés de la province de Midelt.....</b>	<b>88</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1: Organisation administrative de la province de Midelt selon le nouveau découpage administratif de 2017 .....	10
Tableau 2 : Evolution de la population légale par milieu de résidence .....	17
Tableau 3: Répartition (%) de la population municipale par sexe.....	18
Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence .....	19
Tableau 5: Répartition (%) de la population par milieu de résidence .....	19
Tableau 6: Répartition de la population municipale de la province de Midelt selon les groupes d'âge et le sexe -2014- .....	21
Tableau 7: Rapport de masculinité par milieu de résidence .....	23
Tableau 8: Rapport de masculinité par grand groupe d'âges -2014- .....	23
Tableau 9: Répartition (en %) de la population selon les groupes d'âge fonctionnels ..	24
Tableau 10: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe .....	25
Tableau 11: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014- .....	27
Tableau 12: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence .....	28
Tableau 13: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence ....	29
Tableau 14: Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la province de Midelt selon le milieu de résidence.....	31
Tableau 15: Effectif des ménages selon le milieu de résidence .....	32
Tableau 16: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence.....	32
Tableau 17: Projection de la population de la province de Midelt 2014-2024.....	33
Tableau 18: Projection de la population urbaine de la province de Midelt 2014-2024..	33
Tableau 19: Projection de la population rurale de la province de Midelt 2014-2024 ....	33
Tableau 20: Taux de pauvreté -2014- .....	34
Tableau 21: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence .....	38
Tableau 22: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province de Midelt selon les grands groupes d'âge et le sexe.....	40
Tableau 23: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu -2014-.....	41
Tableau 24: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -2014- .....	41
Tableau 25: Infrastructure sanitaire publique .....	42
Tableau 26: Nombre de lits selon le type des hôpitaux publics .....	42
Tableau 27: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe .....	44

Tableau 28: Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province de Midelt entre 2004 et 2014 .....	44
Tableau 29: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-.....	45
Tableau 30: Répartition de la population (AO+CH2) (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence -2014- .....	46
Tableau 31: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-.....	48
Tableau 32: Activités de la chambre d'appel du TPI de Midelt -2017- .....	50
Tableau 33: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaire civile - 2017- .....	51
Tableau 34: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaire pénale - 2017- .....	51
Tableau 35: Evolution de la superficie et de la production des céréales par province...	57
Tableau 36: Superficie et production des principales céréales dans la province.....	58
Tableau 37: Evolution de la superficie et de la production des légumineuses de la province.....	58
Tableau 38: Superficie cultivée et production des légumineuses de la province .....	59
Tableau 39: Effectif du cheptel de la province de Midelt -2017-.....	59
Tableau 40: Effectif des bovins de la province de Midelt par race -2017-.....	60
Tableau 41: Effectif des animaux de trait de la province de Midelt-2017-.....	60
Tableau 42: Superficies reboisées de la province de Midelt -2015-2016- .....	60
Tableau 43: Coopératives artisanales selon l'activité et le nombre d'adhérents -2017- .	61
Tableau 44: Répartition des artisans par secteur -2017- .....	62
Tableau 45: Capacité des établissements classés -2017- .....	63
Tableau 46: Les établissements classés -2017-.....	63
Tableau 47: Les établissements classés (suite) -2017- .....	64
Tableau 48: Capacité en lits des établissements classés -2017- .....	64
Tableau 49: Capacité en lits des établissements classés (suite) -2017 .....	64
Tableau 50: Répartition des arrivées dans les établissements classés par type de tourisme -2017- .....	65
Tableau 51: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés - 2017- .....	65
Tableau 52: Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés-2017- .....	66
Tableau 53: Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés (suite) -2017- .....	66
Tableau 54: Identification des gisements miniers -2018- .....	67
Tableau 55: Mode d'exploitation minière -2018- .....	67
Tableau 56: Production minière en tonne -2018- .....	68
Tableau 57: Immatriculation des véhicules par centre d'immatriculation -2017-.....	72
Tableau 58: Permis de conduire délivrés selon le centre d'examen -2017-.....	73
Tableau 59: Activité de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable de la province de Midelt -2017- .....	73

Tableau 60: Ventes d'énergie électrique selon le niveau de tension dans la province de Midelt -2016- .....	74
Tableau 61: Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence -2014- .....	75
Tableau 62: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-.....	75
Tableau 63: Répartition (%) des ménages selon le type de logement-Urbain- .....	76
Tableau 64: Répartition (%) des ménages au niveau selon le type de logement -Rural-77	
Tableau 65: Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement et le milieu - 2014- .....	78
Tableau 66: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble- .....	79
Tableau 67: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain- .....	80
Tableau 68: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural- .....	80
Tableau 69: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement - Ensemble- .....	81
Tableau 70: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement - Urbain- .....	81
Tableau 71: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement - Rural- .....	81
Tableau 72: Répartition (%) des ménages selon le mode de cuisson et le milieu -2014- .....	83
Tableau 73: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014- .....	83
Tableau 74: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu-2014-.....	84
Tableau 75: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu - 2014- .....	85
Tableau 76: Autorisations de construire délivrées -2017- .....	86
Tableau 77: Implantation bancaire en 2017 .....	87
Tableau 78: Les chiffres clés de la province de Midelt .....	88
Tableau 79: Les chiffres clés de la province de Midelt -suite- .....	89

## **INTRODUCTION**

La province de Midelt est créée en 2009, elle compte 29 communes dont 2 municipalités et 27 communes rurales selon le dernier découpage administratif de 2015 (le Décret n°2.15.10 du 1<sup>er</sup> Joumada I 1436 20 Février 2015).

Sur une superficie de 13 626 Km<sup>2</sup> représentant 15,3% de la superficie de la région Drâa-Tafilalet, la population de la province de Midelt s'élève à 289 337 habitants, soit 17,7% des habitants de la région selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014.

Elle est située dans le moyen Atlas à 1 521 m d'altitude, elle se distingue par des atouts économiques basés sur ses ressources naturelles. En effet, la province dispose d'un potentiel considérable en matière d'énergie renouvelables (éolienne et solaire), la région est connue aussi depuis le début de 20<sup>ème</sup> siècle par sa richesse minière (plomb, vanadinite...). En outre, la production agricole fruitière, notamment de pommes est la fierté de la population et la réputation de la province.

Par ailleurs, l'objet de la présente monographie est la mise en exergue des potentialités et caractéristiques de la province de Midelt. Pouvant servir comme référence pour le responsable, l'administrateur, le chercheur et l'étudiant.





# CHAPITRE I:

## Aperçu général sur la province de Midelt





## 1- Organisation administrative de la province

Selon le nouveau découpage administratif de 2015, la province de Midelt compte 29 communes dont 27 sont rurales.

**Tableau 1: Organisation administrative de la province de Midelt selon le nouveau découpage administratif de 2017**

Désignation	Nombre de Communes			Nombre de Cercles
	Urbaine	Rurale	Total	
<b>Midelt</b>	<b>2</b>	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>4</b>
<b>Drâa-Tafilalet</b>	<b>16</b>	<b>109</b>	<b>125</b>	<b>17</b>
<b>Municipalité</b>	Midelt (Mun.)			
	Er-rich (Mun.)			
<b>Cercle : Boumia</b>	Aghbalou			
	Agoudim			
	Anemzi			
	Boumia			
	SidiYahyaOu Youssef			
	Tanourdi			
	TiziN'Ghachou			
	Tounfite			
<b>Cercle : Midelt</b>	Ait Ayach			
	Ait Ben Yacoub			
	Ait Izdeg			
	Amersid			
	Itzer			
	Mibladen			
	Zaida			
<b>Cercle : Er-Rich</b>	En-nzala			
	Gourrama			
	GuersTiaallaline			
	Guir			
	M'Zizel			
	SidiAayad			
	ZaouiatSidi Hamza			
<b>Cercle : Imilchil</b>	Ait Yahya			
	Amouguer			
	BouAzmou			
	Imilchil			
	Outerbat			

Source: Annuaire statistique du Maroc 2018, Province de Midelt.

La province est subdivisée territorialement en deux communes urbaines et vingt-sept communes rurales. Ces dernières sont regroupées en quatre cercles.

**Figure 1:** Répartition géographique des communes de la province de Midelt



Sur le plan géographique, la province de Midelt est délimitée :

- Au nord par les provinces de Boulmane et Ifrane;
- Au nord-est, par la province de Figuig ;
- Au sud et au sud - est par les deux provinces d'Errachidia et Tinghir
- A l'ouest, par les provinces d'Azilal, Beni Mellal et Khenifra.

## **2- Caractéristiques de la province**

### **2.1- Climat**

Le climat est l'un des facteurs déterminants de l'organisation de l'espace.

Compte tenu de sa situation géographique, la province se caractérise par un climat de type aride à semi-aride dont les principaux traits sont :

- Un écart thermique important entre les températures élevées de l'été (26,2°C comme moyenne au mois de Juillet) et celles basses de l'hiver (8,6°C comme moyenne au mois de Décembre).
- Une pluviométrie qui se caractérise par une importante irrégularité dans le temps, ainsi que son caractère torrentiel et très violent.
- Des vents venant de l'Atlantique et descendant des Hauts plateaux enregistrant des vitesses moyennes d'environ 84 km/h.

### **2.2- Ressources en eau**

En ce qui concerne les ressources en eau, la présence de la province de Midelt au cœur de l'Atlas lui a permis de disposer d'un réseau d'eau dense et diversifié. Les eaux de la province sont de bonne qualité, sans parler de la qualité minérale des eaux de la région.

### **2.3- Qualifications économiques**

La province de Midelt se caractérise par des qualifications économiques basées sur des ressources naturelles et un potentiel dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, des minéraux et de l'artisanat.

L'agriculture de la province profite de la diversité des plantes. Le secteur connaît une dynamique notable grâce aux subventions du Fond de Développement Agricole.

Au niveau touristique, la province se situe dans une zone touristique riche de la beauté montagnaise et la gravité de plusieurs vues panoramiques, y compris le site Jaafar au pied de la montagne Ayachi, qui a une grande popularité parmi les amateurs de la randonnée et le tourisme sportif. En plus, d'Imilchil, d'Ait Ben Izzo et d'autres sites attractifs mettant en évidence la beauté du charme moyen atlas.





## **CHAPITRE II:** **Caractéristiques démographiques de la population**





Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

## 1- Evolution de la population légale

### 1.1- Evolution de la population légale par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la population légale de la province de Midelt, de la région de Drâa-Tafilalet et de la nation par milieu de résidence en 2004 et en 2014.

**Tableau 2 : Evolution de la population légale par milieu de résidence**

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Midelt</b>	101 263	157 619	<b>258 882</b>	126 098	163 239	<b>289 337</b>
<b>Drâa-Tafilalet</b>	463 900	1 029 447	<b>1 493 347</b>	560 738	1 074 270	<b>1 635 008</b>
<b>Maroc</b>	16 463 634	13 428 074	<b>29 891 708</b>	20 432 439	13 415 803	<b>33 848 242</b>
<b>Province/Région (%)</b>	<b>21,8</b>	<b>15,3</b>	<b>17,3</b>	<b>22,5</b>	<b>15,2</b>	<b>17,7</b>
<b>Province/Nation (%)</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,9</b>

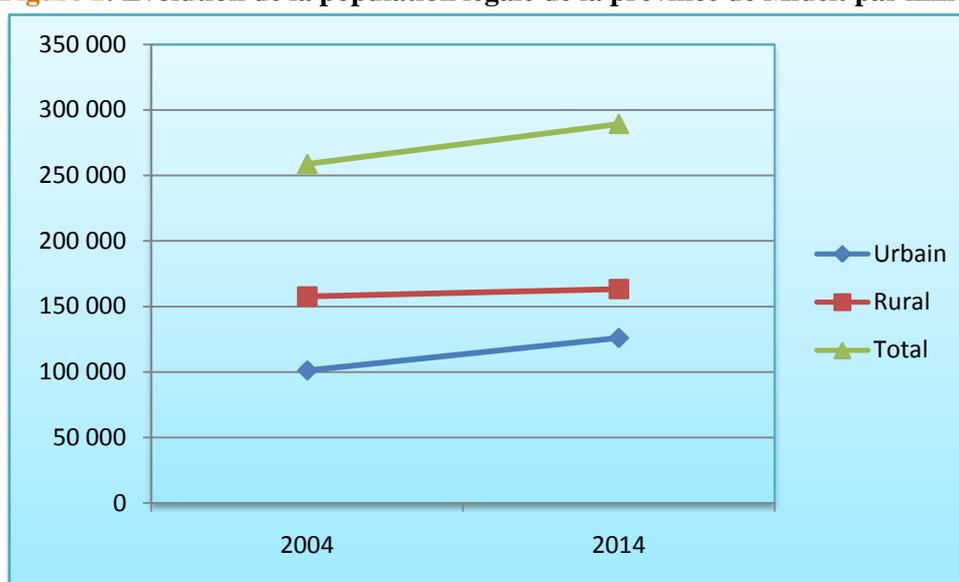
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

La population totale provinciale a enregistré une croissance globale de 30 455 personnes entre 2004 et 2014, soit 3 045 habitants de plus annuellement.

Cette croissance est due essentiellement à l'augmentation de la population au milieu urbain de 101 263 en 2004 à 126 098 en 2014, soit une progression de 24 835 personnes et avec une augmentation de la population rurale de 5 620 personnes entre les deux recensements.

Egalement, il est à signaler que, les parts de la population urbaine et rurale de la province par rapport à celle de la région en 2014 sont respectivement de 22,5% et 15,2%.

**Figure 2: Evolution de la population légale de la province de Midelt par milieu**



### 1.2- Evolution de la population municipale par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition (en%) de la population de la province de Midelt par sexe en 2004 et en 2014.

**Tableau 3: Répartition (%) de la population municipale par sexe**

Désignation	2004		2014	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<b>Midelt</b>	49,3	50,7	49,4	50,6
<b>Drâa-Tafilalet</b>	48,2	51,8	48,9	51,1
<b>Maroc</b>	49,3	50,7	49,8	50,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau montre qu'en 2014 la proportion de la population du sexe féminin est supérieure à celle du sexe masculin, aussi bien au niveau national (50,2 contre 49,8) qu'au niveau régional (51,1 contre 48,9) et provincial (50,6 contre 49,4).

Néanmoins, la proportion de la population du sexe féminin a enregistré une diminution de 0,1 point au niveau de la province entre 2004 et 2014.

## 2- Accroissement démographique

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit.

### 2.1- Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-après, donne le niveau du taux d'accroissement démographique annuel moyen par milieu de résidence.

**Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence**

Désignation	2004/2014		
	Urbain	Rural	Total
Midelt	2,2	0,4	1,1
Drâa-Tafilalet	1,9	0,4	0,9
Maroc	2,2	-0,01	1,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Le taux d'accroissement annuel moyen de la population provinciale, calculé pour la période intercensitaire 2004-2014, s'établit à 1,1%, contre un taux de 0,9% au niveau régional et 1,2% au niveau national.

Les taux d'accroissement enregistrés en milieu urbain et rural sont respectivement de 2,2% et 0,4%.

## 3- Urbanisation

### 3.1- Taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 2004-2014.

**Tableau 5: Répartition (%) de la population par milieu de résidence**

Désignation	2004		2014	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Midelt	39,1	60,9	43,5	56,5
Drâa-Tafilalet	32,1	67,9	34,1	65,9
Maroc	55,1	44,9	60,4	39,6

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données révèlent qu'en 2014, Le taux d'urbanisation au niveau de la province de Midelt est supérieur à celui enregistré au niveau de la région, mais reste inférieur à celui de la nation (43,5% contre 34,1% et 60,4% respectivement).

L'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province dépasse celui constaté au niveau régional et reste inférieur à celui enregistré à l'échelle nationale, soit 4,4 points contre respectivement 2 et 5,3 points.

En faveur de cette progression, la comparaison entre les deux niveaux provincial et régional entrevoir que la région a gardé son caractère rural par rapport à la province de Midelt dont la part de la population rural est établie à 56,5% (soit une diminution de 4,4 points) contre 65,9 au niveau régional.

## 4- Structure par âge et sexe de la population

Ce paragraphe traite la répartition de la population provinciale ainsi que le rapport de masculinité de la population par groupe d'âge et par sexe.

### 4.1- Population par groupe d'âge et par sexe

Le tableau ci-après présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2014 selon les groupes d'âges quinquennaux.

**Tableau 6: Répartition de la population municipale de la province de Midelt selon les groupes d'âge et le sexe -2014-**

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Groupes quinquennaux d'âge</b>						
<b>00 - 04 ans</b>	15 704	15 704	<b>31 211</b>	5,4	5,4	<b>10,8</b>
<b>05 - 09 ans</b>	13 991	13 991	<b>27 743</b>	4,8	4,8	<b>9,6</b>
<b>10 - 14 ans</b>	14 276	14 276	<b>28 032</b>	4,9	4,8	<b>9,7</b>
<b>15 - 19 ans</b>	13 562	13 562	<b>26 876</b>	4,7	4,6	<b>9,3</b>
<b>20 - 24 ans</b>	13 134	13 134	<b>26 298</b>	4,5	4,5	<b>9,1</b>
<b>25 - 29 ans</b>	10 422	10 422	<b>22 252</b>	3,6	4,0	<b>7,7</b>
<b>30 - 34 ans</b>	10 136	10 136	<b>21 674</b>	3,5	4,0	<b>7,5</b>
<b>35 - 39 ans</b>	9 565	9 565	<b>20 229</b>	3,3	3,7	<b>7,0</b>
<b>40 - 44 ans</b>	8 708	8 708	<b>17 917</b>	3,0	3,1	<b>6,2</b>
<b>45 - 49 ans</b>	6 995	6 995	<b>14 450</b>	2,4	2,6	<b>5,0</b>
<b>50 - 54 ans</b>	6 853	6 853	<b>13 872</b>	2,4	2,5	<b>4,8</b>
<b>55 - 59 ans</b>	5 282	5 282	<b>10 693</b>	1,8	1,8	<b>3,7</b>
<b>60 - 64 ans</b>	4 854	4 854	<b>9 826</b>	1,7	1,7	<b>3,4</b>
<b>65 - 69 ans</b>	2 855	2 855	<b>5 780</b>	1,0	1,0	<b>2,0</b>
<b>70 - 74 ans</b>	2 712	2 712	<b>5 491</b>	0,9	1,0	<b>1,9</b>
<b>75 ans et +</b>	3 855	3 855	<b>7 514</b>	1,3	1,2	<b>2,6</b>
<b>Grands groupes d'âge</b>						
<b>00 -14 ans</b>	43 971	43 971	<b>86 986</b>	15,1	15	<b>30,1</b>
<b>15 –59 ans</b>	84 657	84 657	<b>174 261</b>	29,2	30,8	<b>60,3</b>
<b>60 ans et +</b>	14 276	14 276	<b>28 611</b>	4,9	4,9	<b>9,9</b>
<b>Non déclaré</b>	0	0	<b>0</b>	0	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>142 761</b>	<b>146 229</b>	<b>288 990</b>	<b>49,4</b>	<b>50,6</b>	<b>100</b>

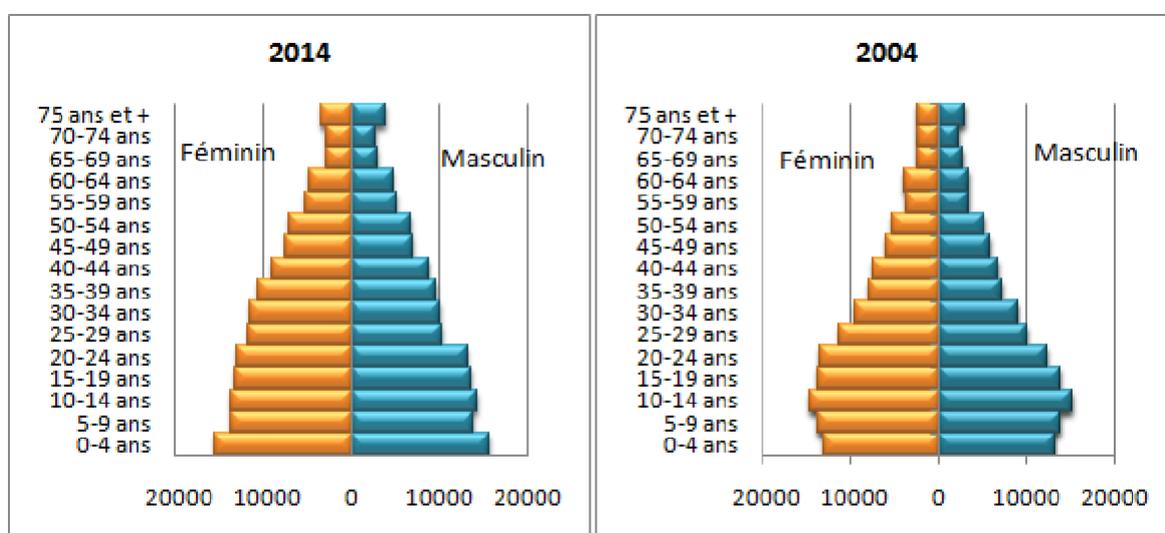
Source: HCP, RGPH 2014.

Le tableau montre que presque un cinquième de la population provinciale est âgée de moins de 9 ans. Quant à la population de la tranche d'âges 10-24 ans, elle représente 28,1% de la province.

Par ailleurs, la population du troisième âge (60 ans et plus) constitue 9,9% de l'ensemble de la population provinciale contre respectivement 30,1% et 60,3% pour les groupes d'âges 0-14 et 15-59 ans.

Pour mieux illustrer la répartition quinquennale de la population provinciale par sexe, il convient de prospector l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

**Figure 3: Pyramide des âges de la population de la province de Midelt**



Une comparaison succincte des deux pyramides des âges entre 2004 et 2014 révèle un élargissement de la base ce qui traduit une forte natalité et un rajeunissement de la population. Le sommet de la pyramide montre qu'il y a peu de personnes âgées dans la population, et donc une faible espérance de vie au niveau de la province.

La lecture de la pyramide des âges de 2014, fait ressortir les constatations suivantes :

- Un rétrécissement de la population en passant du groupe (0-4 ans) au groupe (5-9ans);
- Une quasi-stagnation des effectifs au niveau des âges variant entre 5 et 24 ans;
- Un rétrécissement continu au niveau des âges variant de 30 à 64ans.

## 4.2- Rapport de masculinité<sup>1</sup>

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Les tableaux ci-après en donnent les résultats.

**Tableau 7: Rapport de masculinité par milieu de résidence**

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Midelt</b>	91,4	100,9	<b>97,1</b>	92,5	101,7	<b>97,6</b>
<b>Drâa-Tafilalet</b>	95,7	91,6	<b>92,9</b>	96,3	95,6	<b>95,9</b>
<b>Maroc</b>	96,4	98,4	<b>97,3</b>	97,9	101,5	<b>99,3</b>

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Durant la période intercensitaire 2004-2014, le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 97,1 en 2004 à 97,6 en 2014. Ce rapport est supérieur à celui constaté au niveau régional (95,9) et inférieur à celui enregistré à l'échelle nationale (99,3).

On remarque qu'en milieu urbain il y a une prédominance des effectifs de femmes au niveau de la province, soit 92,5 hommes pour 100 femmes (contre 96,3 et 97,9 aux niveaux régional et national respectivement). Par contre en milieu rural on relève une prédominance des effectifs des hommes aux niveaux provincial et national, soient respectivement 101,7 et 101,5 hommes pour 100 femmes, contre 95,6 au niveau régional.

**Tableau 8: Rapport de masculinité par grand groupe d'âges -2014-**

Désignation	Moins de 6	06-14	15-59	60 et +	Total
<b>Midelt</b>	103,2	105,4	97,0	105,2	<b>97,6</b>
<b>Drâa-Tafilalet</b>	107,5	108,3	95,7	101,1	<b>95,9</b>
<b>Maroc</b>	105,1	105,1	98,1	97,9	<b>99,3</b>

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, le rapport de masculinité est favorable aux femmes pour le groupe d'âge 15-59 ans, avec 97 hommes pour 100 femmes. Ce rapport est de 95,7 au niveau de la région et de 98,1 au niveau national.

<sup>1</sup>Le rapport de masculinité c'est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

Cette tendance n'est pas la même pour les autres groupes d'âges, avec des rapports de masculinité respectifs de 103,2, 105,4 et 105,2 contre 107,5, 108,3 et 101,1 au niveau régional.

### 4.3- Population selon les groupes d'âges fonctionnels

Le tableau suivant résume la structure de la population provinciale par groupe d'âge fonctionnel (0-6 ans, 7-12 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

**Tableau 9: Répartition (en %) de la population selon les groupes d'âge fonctionnels**

Groupes d'âge fonctionnels	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>00-06 ans (âge préscolaire)</b>	12,9	15,6	<b>14,5</b>	13,7	15,7	<b>14,8</b>
<b>07-12 ans (âge scolaire)</b>	12,3	13,8	<b>13,2</b>	10,7	12,0	<b>11,4</b>
<b>15-59 ans (âge d'activité)</b>	62,3	56,6	<b>58,8</b>	62,5	58,2	<b>60,1</b>
<b>60 ans et + (troisième âge)</b>	8,0	9,2	<b>8,7</b>	9,4	10,2	<b>9,9</b>

Source: HCP, RGPH 2014

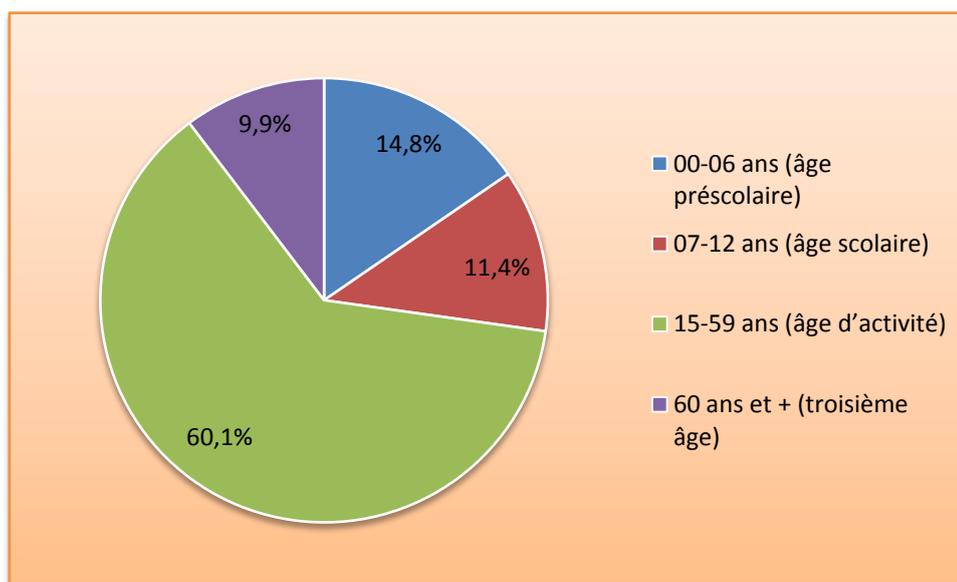
L'étude de la structure par groupe fonctionnel d'âge de la population provinciale, montre que la population en âge préscolaire (00-06 ans) s'est établie à 14,8%. Par milieu de résidence, ce taux est de l'ordre de 13,7% en milieu urbain et 15,7% en milieu rural.

Quant à la part de la population en âge scolaire (7-12 ans), elle est de l'ordre de 11,4% (10,7% en milieu urbain contre 12,0% en milieu rural).

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), on constate que leur part a progressé, en passant de 58,8% en 2004 à 60,1% en 2014. Cette évolution a touché les deux milieux, soit 0,2 point de plus en milieu urbain et 1,6 point de plus en milieu rural.

Pour la dernière tranche, dite population du troisième âge (60 ans et plus) sa proportion s'est accrue de 1,2 point en passant de 8,7% en 2004 à 9,9% en 2014.

**Figure 4: Répartition (%) de la population de la province de Midelt selon les groupes d'âge fonctionnels -RGPH 2014-**



## 5- Etat matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le recensement: marié, célibataire, veuf et divorcé.

### 5.1- Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional comme le montre le tableau suivant.

**Tableau 10: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe**

Désignation	Sexe	2004				2014			
		Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs
Midelt	Masculin	41,5	55,4	1,6	1,4	37,9	59,5	1,5	1,1
	Féminin	26,6	55,6	6,9	10,9	22,8	59,8	6,6	10,8
	<b>Total</b>	<b>33,9</b>	<b>55,5</b>	<b>4,3</b>	<b>6,3</b>	<b>30,2</b>	<b>59,7</b>	<b>4,1</b>	<b>6,0</b>
Drâa-Tafilalet	Masculin	43,7	54,7	0,8	0,9	41,3	57,2	0,7	0,7
	Féminin	31,9	53,4	4,7	10,0	29,3	56,9	4,1	9,7
	<b>Total</b>	<b>37,4</b>	<b>54,0</b>	<b>2,8</b>	<b>5,7</b>	<b>35,1</b>	<b>57,1</b>	<b>2,5</b>	<b>5,4</b>

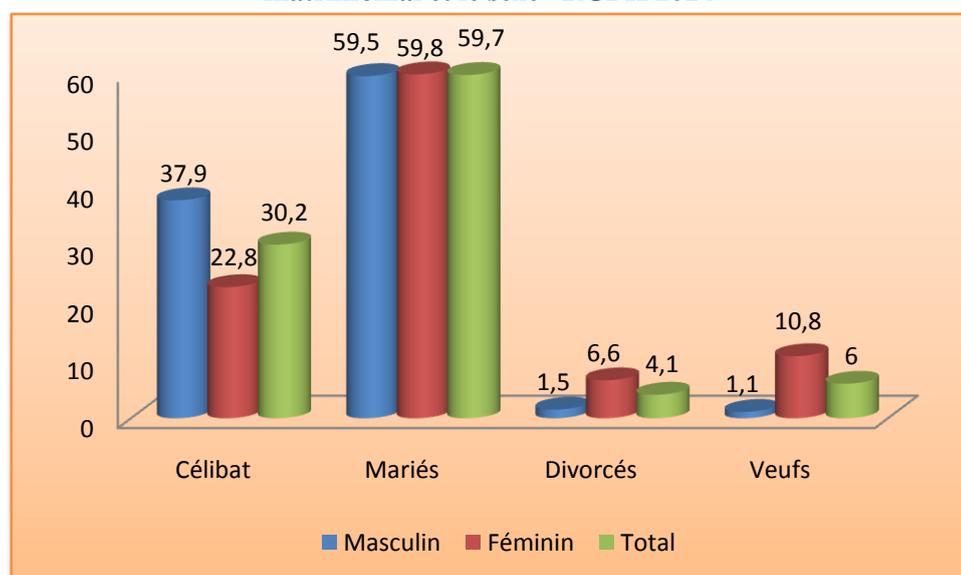
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, la proportion des personnes mariées est de 59,7%, celle des célibataires 30,2% et celle des désunis 10,1%. Ces proportions sont respectivement de 57,1%, 35,1% et 7,9% au niveau régional.

Entre 2004 et 2014, les proportions des mariés et des célibataires sont passées respectivement de 55,5% à 59,7% et de 33,9% à 30,2%. Quant aux proportions des divorcées et des veufs, elles ont gardé presque la même structure.

En 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (37,9% contre 22,8%). Celle des mariés est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (59,8% contre 59,5%). Quant aux unions rompues, elles touchent beaucoup plus les femmes (10,8% des veuves et 6,6% des divorcées) que les hommes (1,1% des veufs et 1,5% des divorcés). En effet les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

**Figure 5: Répartition (%) de la population de la province de Midelt âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe –RGPH 2014-**



## 5.2- Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et l'état matrimonial

**Tableau 11:** Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Milieu	Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
<b>Midelt</b>	<b>Urbain</b>	31,3	58,1	4,6	6,0
	<b>Rural</b>	29,3	61,0	3,7	6,0
	<b>Total</b>	<b>30,2</b>	<b>59,7</b>	<b>4,1</b>	<b>6,0</b>
<b>Drâa-Tafilalet</b>	<b>Urbain</b>	34,2	57,8	3,0	5,0
	<b>Rural</b>	35,5	56,7	2,2	5,6
	<b>Total</b>	<b>35,1</b>	<b>57,1</b>	<b>2,5</b>	<b>5,4</b>

Source : HCP, RGPH 2014

Par milieu de résidence, On constate que la part des célibataires est relativement importante en milieu urbain, soient 31,3% au niveau de la province contre 29,3% en milieu rural. Alors qu'au niveau régional la part des célibataires est plus importante en milieu rural (35,5% contre 34,2% en milieu urbain).

Quant à la proportion des mariés, elle est relativement un peu élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit 61% contre 58,1% au niveau provincial.

Par contre, l'état des unions rompues est de 10,1% au niveau provincial et 7,9% au niveau régional. En effet, la part des veufs est semblable pour les deux milieux au niveau provincial (6% pour l'urbain, 6% pour le rural), Ces deux taux sont significativement différents au niveau régional (5% en milieu urbain et 5,6% en milieu rural). Pour la proportion des divorcés, elle demeure un peu élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, soient 4,6% en milieu urbain contre 3,7% en milieu rural au niveau provincial et 3% en milieu urbain contre 2,2% en milieu rural au niveau régional.

### 5.3- Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Il s'agit approximativement de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat<sup>2</sup>.

**Tableau 12: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence**

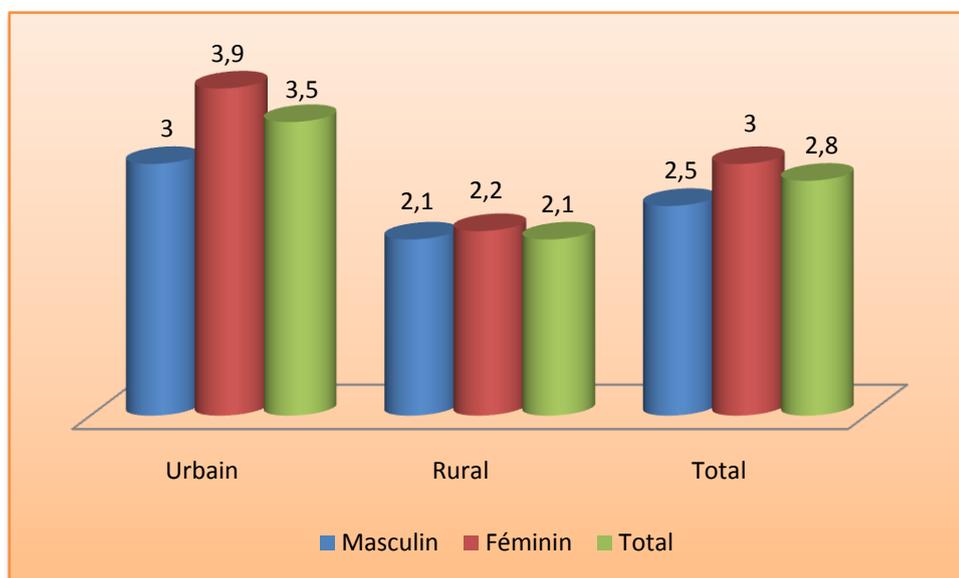
Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	1,8	1,6	1,7	3,0	2,1	2,5
Féminin	1,2	0,7	0,9	3,9	2,2	3,0
Total	1,5	1,1	1,3	3,5	2,1	2,8

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, l'intensité de ce phénomène a augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 1,3% en 2004 à 2,8% en 2014. Toutefois, ces chiffres cachent des différences entre les deux milieux de résidence et entre les deux sexes.

Par milieu de résidence en 2014, ce taux n'est que de 2,1% en milieu rural contre 3,5% en milieu urbain. Par sexe, le taux de célibat des femmes est supérieur à celui des hommes, soit 3% contre 2,5%.

**Figure 6: Taux de célibat à 55 ans (%) chez les habitants de la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-**



<sup>2</sup>Il s'agit ici approximativement du célibat définitif.

#### 5.4- Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

L'âge moyen au 1<sup>er</sup> mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après.

**Tableau 13: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence**

Désignation	sexe	2004			2014		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	Masculin	31,1	28,7	<b>29,4</b>	30,9	29,3	<b>30,0</b>
	Féminin	25,4	22,9	<b>24,0</b>	25,0	22,6	<b>23,7</b>
	Total	<b>27,9</b>	<b>25,8</b>	<b>26,5</b>	<b>27,7</b>	<b>26,0</b>	<b>26,8</b>
Drâa-Tafilalet	Masculin	31,0	29,2	<b>29,8</b>	31,0	29,7	<b>30,2</b>
	Féminin	26,0	25,3	<b>25,6</b>	25,7	26,0	<b>25,9</b>
	Total	<b>28,3</b>	<b>27,1</b>	<b>27,5</b>	<b>28,3</b>	<b>27,8</b>	<b>28,0</b>

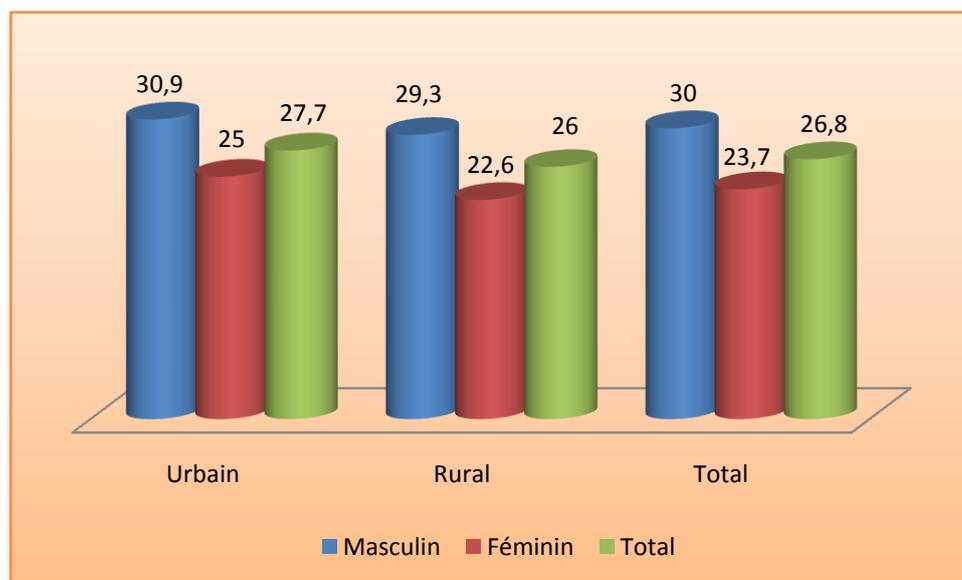
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage a augmenté entre les deux recensements en passant de 26,5 ans à 26,8 ans. Ces âges restent inférieurs à ceux enregistrés aux niveaux régional et national soient 28 et 28,5 respectivement.

Par ailleurs la lecture des données du RGPH 2014 dévoile des disparités entre les deux milieux de résidence et le sexe. Ainsi, les ruraux se marient à un âge précoce en les comparant aux citadins, avec des âges respectifs 26,0 et 27,7 ans contre 27,8 et 28,3 ans au niveau régional.

Cependant, par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 23,7 contre 30,0 ans au niveau provincial et 25,9 contre 30,2 ans au niveau régional.

**Figure 7: Age moyen au premier mariage des habitants de la province de Midelt en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe**



## 6- Fécondité

### 6.1- Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence

Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes durant une année pour une tranche d'âge donnée et le nombre total de femmes de cette tranche d'âge, il sert à calculer l'indice synthétique de fécondité.

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde. Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution du taux de fécondité (TF)<sup>3</sup> par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence.

<sup>3</sup>C'est le nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée.

**Tableau 14: Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la province de Midelt selon le milieu de résidence**

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	12,6	26,1	20,8	16,4	21,5	19,3
20-24 ans	93,1	137,8	119,0	91,6	132,7	114,2
25-29 ans	108,5	174,5	146,6	114,2	145,0	131,1
30-34 ans	100,9	164,0	135,2	103,8	129,4	117,2
35-39 ans	65,0	116,0	91,4	74,5	94,9	84,8
40-44 ans	31,9	52,7	43,0	32,3	42,5	37,3
45-49 ans	7,6	23,4	16,4	6,8	13,8	10,2
ISF Provincial	2,1	3,5	2,9	2,2	2,9	2,6
ISF Régional	2,5	3,3	3,0	2,4	2,9	2,7

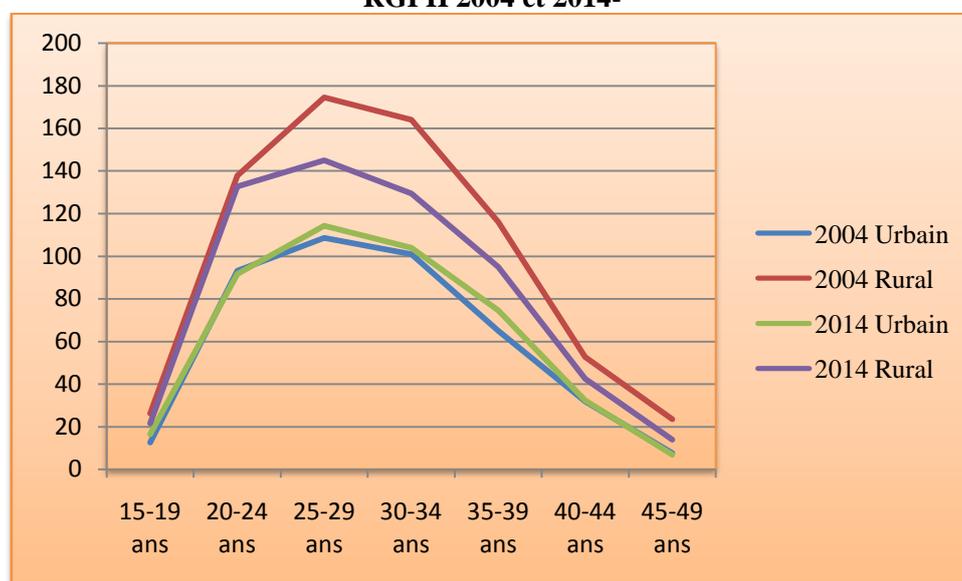
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, l'indice synthétique de fécondité s'est établi à 2,6 en 2014, soit un niveau inférieur à celui enregistré au niveau régional 2,7.

Par milieu de résidence, on relève un écart considérable dans la mesure où cet indice est de 2,9 enfants en milieu rural contre 2,2 seulement en milieu urbain.

Comparé aux données du RGPH 2004, cet indice a baissé de 0,6 point en milieu rural (de 3,5 à 2,9) et a augmenté de 0,1 en milieu urbain (de 2,1 à 2,2).

**Figure 8: Taux de fécondité des femmes de la province de Midelt selon le milieu de résidence - RGPH 2004 et 2014-**



## 7- Ménages

Selon le recensement général de la population et de l'habitat, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

### 7.1- Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la province de Midelt, par milieu de résidence, entre les deux recensements 2004 et 2014, sont présentés dans le tableau qui suit :

**Tableau 15: Effectif des ménages selon le milieu de résidence**

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Midelt	22 041	27 037	49 078	29 875	29 843	59 718
Drâa-Tafilalet	86 282	138 796	225 078	114 631	163 367	277 998
Maroc	3 439 809	2 225 455	5 665 264	4 807 743	2 506 063	7 313 806
Province/ Région(%)	25,5	19,5	22,0	26,1	18,3	21,5

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les ménages de la province de Midelt représentent 21,5% de l'ensemble des ménages de la région en 2014 alors qu'ils représentaient 22% des ménages de la région en 2004.

Par milieu de résidence, la proportion des ménages urbains a connu une légère augmentation de 0,6 point (de 25,5% en 2004 à 26,1% en 2014) contre une diminution de 1,2 point en milieu rural (de 19,5% en 2004 à 18,3 en 2014).

**Tableau 16: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence**

Désignation	2014		
	Urbain	Rural	Total
Midelt	4,2	5,5	4,8
Drâa-Tafilalet	4,8	6,6	5,9
Maroc	4,2	5,3	4,6

Source: HCP, RGPH 2014

Le nombre moyen de personnes par ménage en 2014 s'établit à 4,8 personnes par ménage. Cette taille reste plus élevée au niveau régional (5,9 personnes) et moins élevée au niveau national (4,6 personnes).

Par milieu de résidence, la taille moyenne reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soient respectivement 5,5 et 4,2 personnes au niveau provincial.

## 8- Projection de la population<sup>4</sup>

Le recensement est un outil d'aide qui sert à dénombrer les habitants et aussi recueillir leurs caractéristiques tel que l'âge, la profession, les conditions de logement, ... . La régularité de leur exécution ainsi que la réalisation d'enquêtes statistiques intercensitaires permettent, en outre, d'appréhender les tendances et les niveaux des principaux paramètres démographiques, afin d'élaborer les projections de la population. Ces dernières représentent une feuille de route sur laquelle se base la majorité des politiques économiques et sociales.

**Tableau 17: Projection de la population de la province de Midelt 2014-2024**

Désignation	2016	2018	2020	2022	2024
Midelt	293 636	298 508	303 242	307 732	311 941
Drâa-Tafilalet	1 653 027	1 673 773	1 693 786	1 712 526	1 729 839
Maroc	34 486 536	35 219 547	35 951 657	36 670 216	37 369 652

Source: HCP (CERED)

Selon les projections du CERED, la population provinciale passera de 288 771 habitants en 2014 à environ 303 242 habitants en 2020 pour atteindre ensuite les 311 941 d'ici 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,77% sur une période de 10 ans. Tandis qu'au niveau régional, la population passera de 1 632 418 à environ 1 729 839 d'ici 2024, avec un taux d'accroissement annuel moyen d'environ 0,58%. Quant au niveau national sur la même période, le CERED prévoit un taux d'accroissement de 1,01%.

**Tableau 18: Projection de la population urbaine de la province de Midelt 2014-2024**

Désignation	2016	2018	2020	2022	2024
Midelt	129 903	134 138	138 319	142 378	146 285
Drâa-Tafilalet	577 105	595 349	613 333	630 803	647 615
Maroc	21 154 782	21 968 101	22 783 438	23 591 583	24 386 960

Source: HCP (CERED)

**Tableau 19: Projection de la population rurale de la province de Midelt 2014-2024**

Désignation	2016	2018	2020	2022	2024
Midelt	163 733	164 370	164 923	165 354	165 656
Drâa-Tafilalet	1 075 922	1 078 424	1 080 453	1 081 723	1 082 224
Maroc	13 331 754	13 251 446	13 168 219	13 078 633	12 982 692

Source: HCP (CERED)

<sup>4</sup> Les projections sont calculés pour le milieu de l'année

Par milieu de résidence, l'évolution de la population dans les deux milieux de résidence ne se fera pas au même rythme. Au niveau urbain, la population provinciale passera de 125 661 en 2014 à 146 285 en 2024, soient un taux d'accroissement annuel moyen de 1,53% et un surplus de population de 20 624 habitants. Quant à la population rurale, l'effectif passerait de 163 110 en 2014 à près de 165 656 en 2024 avec une augmentation de 2 546 habitants seulement soit un taux de 0,15% sur 10 ans seulement.

## 9- Pauvreté

L'étude de la carte de pauvreté monétaire montre que la province de Midelt est classé la troisième en terme de pauvreté monétaire au sein de la région de Drâa-Tafilalet. En effet, les taux de pauvreté enregistrés au niveau provincial, régional et national sont de 14,2%, 14,6% et 4,8% respectivement.

L'analyse spatiale de la pauvreté montre que le taux de pauvreté est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain, au niveau provincial (22,2% en milieu rural contre 3,8% en milieu urbain), régional (19,6% en milieu rural contre 4,8% en milieu urbain) et national (9,5% en milieu rural contre 1,6% en milieu urbain).

**Tableau 20: Taux de pauvreté -2014-**

Désignation	Urbain	Rural	Ensemble
Midelt	3,8	22,2	14,2
Drâa-Tafilalet	4,8	19,6	14,6
Maroc	1,6	9,5	4,8

Source : HCP, Carte de la pauvreté monétaire de 2014





## CHAPITRE III: Secteurs sociaux





Le domaine social regroupe l'ensemble des actions relevant de l'amélioration des conditions de vie d'une société. En effet, il englobe les métiers, les organismes et aussi les activités s'intéressant aussi bien à la société qu'aux conditions économiques et psychologiques des membres de la société. Dans cette partie, l'analyse sera focalisée, d'une part, sur l'enseignement, la santé et les prestations sociales fournis au niveau de la province, ainsi qu'aux conditions du travail et au climat judiciaire. D'une autre part, on va s'intéresser aux activités culturelles et aux loisirs mis en place au profit des femmes, enfants et aux jeunes de la province, en plus des activités des coopératives provinciales.

## 1- Enseignement

### 1.1- Analphabétisme

#### 1.1.1- Le taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante.

Un alphabète<sup>5</sup> est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

**Tableau 21:** Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation	Sexe	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
		2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	Masculin	20,4	16,8	17,7	12,2	18,8	14,0
	Féminin	45,1	37,8	43,6	32,5	39,5	31,0
	<b>Total</b>	<b>33,5</b>	<b>27,8</b>	<b>31,1</b>	<b>22,6</b>	<b>29,4</b>	<b>22,6</b>
Rural	Masculin	51,4	40,7	35,7	27,5	46,0	34,9
	Féminin	76,5	63,8	67,0	53,1	74,5	60,1
	<b>Total</b>	<b>63,9</b>	<b>52,1</b>	<b>52,3</b>	<b>40,7</b>	<b>60,5</b>	<b>47,5</b>
Total	Masculin	39,4	30,5	29,6	22,2	30,8	22,2
	Féminin	63,4	51,9	59,4	46,0	54,7	42,1
	<b>Total</b>	<b>51,7</b>	<b>41,4</b>	<b>45,3</b>	<b>34,5</b>	<b>43,0</b>	<b>32,2</b>

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

<sup>5</sup>Définition adoptée par le RGPH.

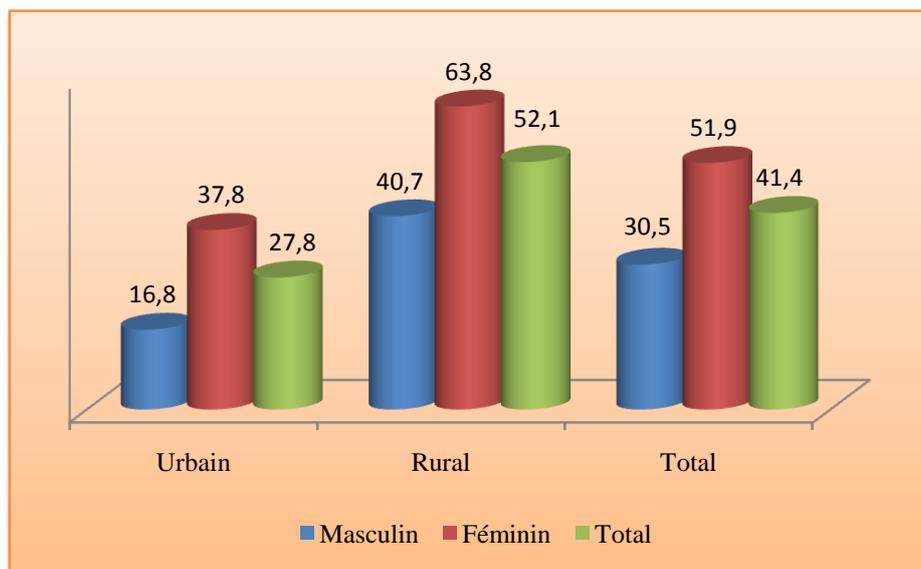
Les données du RGPH 2014 évaluent le taux d’analphabétisme à 41,4% au niveau de la province de Midelt contre un taux de 51,7% en 2004.

Les efforts déployés dans le but d’éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du royaume ont conduit à une baisse du taux d’analphabétisme de 10,3 points.

En considérant le milieu de résidence, l’examen de ce taux confirme que malgré les efforts déployés, l’analphabétisme persiste encore plus en milieu rural avec un taux de 52,1% contre 27,8% en milieu urbain.

L’analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène aussi bien en milieu urbain qu’en milieu rural. Les taux enregistrés sont de 37,8% pour les femmes contre 16,8% chez les hommes en milieu urbain, et de 63,8% pour les femmes contre 40,7% pour les hommes ruraux au niveau de la province de Midelt.

**Figure 9: Taux d'analphabétisme (%) dans la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-**



### 1.1.2- Taux d’analphabétisme selon le sexe et l’âge

Les taux d’analphabétisme (en%) selon les grands groupes d’âge concernés sont résumés dans le tableau ci-après :

**Tableau 22: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province de Midelt selon les grands groupes d'âge et le sexe**

Désignation	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>10-14 ans</b>	15,4	27,7	<b>21,5</b>	6,4	8,9	<b>7,6</b>
<b>15-24 ans</b>	24,7	46,9	<b>36,0</b>	12,7	25,8	<b>19,2</b>
<b>25-34 ans</b>	33,7	61,7	<b>48,3</b>	27,3	50,1	<b>39,4</b>
<b>35-49 ans</b>	50,1	80,9	<b>66,3</b>	35,5	65,1	<b>50,9</b>
<b>50 ans et +</b>	71,5	94,8	<b>83,0</b>	59,0	87,9	<b>73,4</b>
<b>Total</b>	<b>39,4</b>	<b>63,4</b>	<b>51,7</b>	<b>30,5</b>	<b>51,9</b>	<b>41,4</b>

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Il ressort du tableau ci-dessus qu'en 2014 le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre un maximum chez les générations âgées de plus de 50 ans, soit 73,4% au niveau provincial.

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (2004/2014) révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âges, notamment pour les deux tranches d'âges de 15-24 ans et 35-49 ans, avec des reculs de 16,8 et 15,4 points respectivement.

## **1.2- Scolarisation**

Le niveau d'instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

### **1.2.1- Taux de scolarisation des enfants âgés de 07-12 ans**

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisés au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Ainsi, le tableau ci-après montre qu'au niveau de la province, le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans est de 91,4%, soit 98,2% en milieu urbain et 86,8% en milieu rural. Ce taux est inférieur à celui enregistré au niveau de la région qui s'élève à 95,0%, soit 98,2 en milieu urbain et 93,5 en milieu rural.

**Tableau 23: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu -2014-**

Désignation	Midelt			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Masculin</b>	98,2	88,6	92,5	98,2	94,5	95,7
<b>Féminin</b>	98,2	84,9	90,4	98,2	92,4	94,3
<b>Total</b>	98,2	86,8	91,4	98,2	93,5	95,0

Source : HCP, RGPH 2014

### 1.2.2- Population selon le niveau d'étude

La répartition (en %) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustrée dans le tableau ci-après.

**Tableau 24: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -2014-**

Désignation	Midelt			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Néant</b>	28,6	52,1	<b>41,7</b>	23,4	39,8	<b>34,1</b>
<b>Préscolaire</b>	0,5	0,5	<b>0,5</b>	1,0	1,6	<b>1,4</b>
<b>Primaire</b>	26,2	27,8	<b>27,1</b>	27,2	32,9	<b>30,9</b>
<b>Secondaire Collégial</b>	21,5	13,0	<b>16,8</b>	22,1	15,9	<b>18,1</b>
<b>Secondaire Qualifiant</b>	15,0	4,7	<b>9,3</b>	15,9	6,3	<b>9,6</b>
<b>Supérieur</b>	8,2	1,8	<b>4,7</b>	10,3	3,5	<b>5,9</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: HCP, RGPH 2014

Les données du RGPH 2014 illustrent le fait que 41,7% de la population provinciale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (28,6% en milieu urbain et 52,1% en milieu rural). Au niveau régional, ces valeurs sont de 34,1%, 23,4% et 39,8% respectivement.

Il est à signaler qu'au niveau provincial, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 27,1% de la population concernée suivi par le secondaire collégial (16,8%) et le secondaire qualifiant avec un taux de 9,3%. la proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 0,5% et celle du supérieur est de 4,7%.

## 2- Santé et prestation sociale

L'amélioration des conditions sanitaires de la population constitue l'objectif majeur des pouvoirs publics, une grande importance est accordée à ce secteur vital. Les pouvoirs publics ne ménagent aucun effort pour doter toute les régions des structures sanitaires de base adéquates et du personnel médical et paramédical qualifié, en vu de contribuer au bien-être de la population. C'est dans cette optique que toutes les provinces de la région de Drâa-Tafilalet, bénéficient des différents programmes adoptés par le pays.

### 2.1- Infrastructure sanitaire et capacité litière

L'infrastructure sanitaire de la province est dotée de deux hôpitaux généraux soit 18,2% des hôpitaux généraux de la région, 4 centres de santé urbains contre 28 au niveau régional. La province dispose aussi de 23 dispensaires ruraux et 28 centres ruraux, quant à la région les dispensaires ruraux sont au nombre de 89 et 111 centres ruraux.

**Tableau 25: Infrastructure sanitaire publique**

Désignation	Janvier 2018		
	Midelt	Drâa-Tafilalet	Province/Région(en %)
Hôpitaux généraux	2	11	18,2
Centres de santé urbains	4	28	14,3
Dispensaires Ruraux	23	89	25,8
Centres de santé ruraux	28	111	25,2

Source: Annuaire statistique du Maroc 2018.

### 2.2- capacité litière

La capacité litière qu'offrent les hôpitaux dans la province de Midelt en 2017 a atteint 113 lits, en moyen de 2560 habitants/lit. Quant au niveau régional, elle est de 1185 lits, soit une moyenne de 1 379 habitants/lits.

**Tableau 26: Nombre de lits selon le type des hôpitaux publics**

Désignation	2017	
	Midelt	Drâa-Tafilalet
Hôpitaux généraux	113	1 185
Habitants/lit	2 560	1 379

Source : Observatoire Régional de la Santé de Draa-Tafilalet.

### **3- Emploi**

Les caractéristiques du marché du travail sont appréhendées selon l'offre de la force de travail. La population quant à elle, est répartie en trois grandes catégories, vis-à-vis l'activité économique : les actifs occupés, les chômeurs et les inactifs.

Le Maroc depuis des années s'est inscrit dans une transition politique et démocratique majeure, incluant un processus de réconciliation entre les exigences de la libéralisation et de l'ouverture économique, d'une part, et les impératifs du développement humain, d'autre part.

En effet, de nombreuses réformes économiques et sociétales ont été mises en œuvre visant l'amélioration de l'attractivité et de la compétitivité de l'économie nationale couplées à la nécessité d'une répartition équitable des fruits de la croissance économique, tant sur le plan spatial que social.

#### **3.1- Activité économique**

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique, à savoir son taux net d'activité, son taux de chômage et sa situation dans la profession.

##### **3.1.1- Type d'activité**

La répartition de la population selon le type d'activité (population active et population inactive) et le sexe est donnée par le tableau suivant :

**Tableau 27: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe**

Désignation	Sexe	Population Active		Population Inactive		Population totale (2014)
		2004	2014	2004	2014	
Midelt	Masculin	67 453	73 540	59 821	69 192	142 732
	Féminin	22 568	15 513	108 533	130 745	146 258
	<b>Total</b>	<b>90 021</b>	<b>89 053</b>	<b>168 354</b>	<b>199 937</b>	<b>288 990</b>
Draa-Tafilalet	Masculin	ND	376 294	ND	420 111	796 405
	Féminin	ND	70 777	ND	760 087	830 864
	<b>Total</b>	<b>ND</b>	<b>447 071</b>	<b>ND</b>	<b>1 180 198</b>	<b>1 627 269</b>
Maroc	Masculin	8 011 171	9 030 773	6 629 491	7 716 749	16 747 522
	Féminin	2 651 732	2 517 691	12 387 675	14 344 871	16 862 562
	<b>Total</b>	<b>10 662 903</b>	<b>11 548 464</b>	<b>19 017 166</b>	<b>22 061 620</b>	<b>33 610 084</b>
<b>Province / Région (%)</b>		<b>ND</b>	<b>19,9</b>	<b>ND</b>	<b>16,9</b>	<b>17,8</b>

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014 la population provinciale se compose de 89 053 personnes actives, soit une proportion de 19,9% de la population active régionale, et de 199 937 personnes inactives (16,9% de la population inactive régionale).

L'analyse par sexe montre que la population active en 2014 est à prédominance masculine. En effet sur dix personnes actives, on ne compte que moins de deux femmes.

Quant à elle, la population inactive se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte plus de 6 personnes du sexe féminin.

**Tableau 28: Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province de Midelt entre 2004 et 2014**

Désignation	Population active	Population inactive	Population totale
<b>Masculin</b>	0,9	1,5	1,2
<b>Féminin</b>	-3,7	1,9	1,1
<b>Total</b>	-0,1	1,7	1,1

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau de la province de Midelt, la population active a enregistré une diminution de 0,1% entre les deux périodes intercensitaire 2004-2014. Alors que celle inactive a enregistré une croissance de 1,7%, soit un taux supérieur à celui de l'accroissement de la population dans son ensemble (1,1%).

### 3.1.2- Taux net d'activité

Le taux net d'activité<sup>6</sup> par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous :

**Tableau 29: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-**

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Midelt	Masculin	68,8	77,8	73,9
	Féminin	16,9	13,0	14,8
	Total	41,3	45,7	43,7
Drâa-Tafilalet	Masculin	68,9	70,4	69,9
	Féminin	15,5	10,2	12,1
	Total	41,2	39,1	39,8
Maroc	Masculin	73,4	78,8	75,5
	Féminin	25,8	11,4	20,4
	Total	49,1	45,1	47,6

Source: HCP, RGPH 2014

Le taux net d'activité de la population provinciale a vu son niveau augmenté de 34,8% à 43,7% entre 2004 et 2014, soit un taux supérieur à celui enregistré au niveau régional (39,8%) et inférieur à celui de la nation (47,6%).

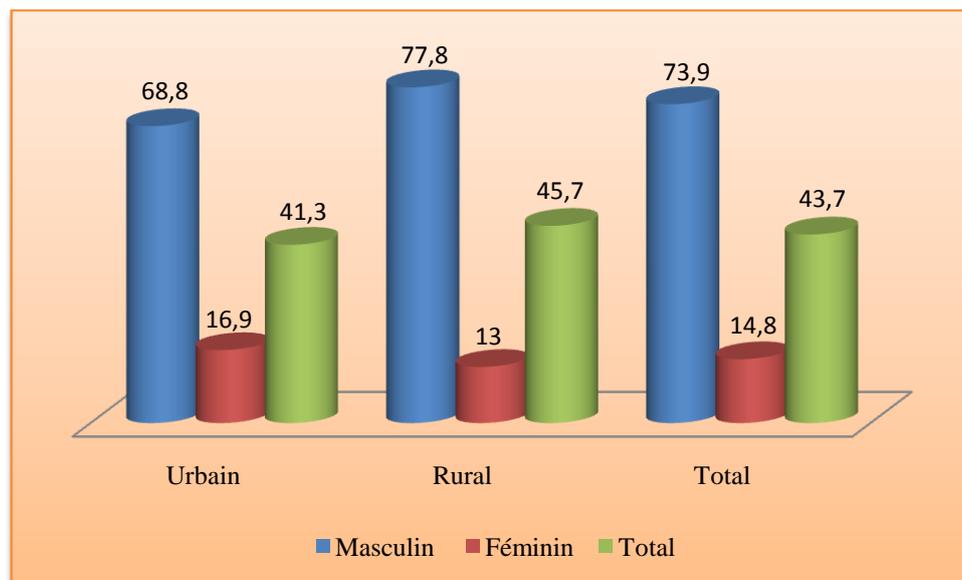
Par milieu de résidence, les taux net d'activité de la province de Midelt sont de 41,3% en milieu urbain et 45,7% en milieu rural, contre respectivement 41,2% et 39,1% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

La répartition par sexe révèle que 73,9% de la population active sont de sexe masculin et 14,8% sont de sexe féminin.

Il est à mentionner que le taux net d'activité du sexe masculin a enregistré une augmentation de 20,9 points, contre une diminution de 2,4 points au niveau du sexe féminin.

<sup>6</sup>Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

**Figure 10: Taux net d'activité de la population de la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-**



### 3.1.3- Situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé, par milieu de résidence, sont résumées par le tableau suivant :

**Tableau 30: Répartition de la population (AO+CH2)<sup>7</sup> (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence -2014-**

Désignation	Midelt			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Employeur</b>	3,1	0,9	<b>1,8</b>	2,9	1,1	<b>1,7</b>	3,7	1,5	<b>2,9</b>
<b>Indépendant</b>	29,0	34,7	<b>32,4</b>	27,1	32,4	<b>30,6</b>	25,2	37,5	<b>29,8</b>
<b>Salarié/secteur public</b>	18,1	3,0	<b>9,1</b>	25,8	5,3	<b>12,4</b>	14,4	3,2	<b>10,2</b>
<b>Salarié / secteur privé</b>	45,0	41,1	<b>42,7</b>	39,4	48,0	<b>45,0</b>	52,3	39,7	<b>47,6</b>
<b>Aide familial</b>	1,8	18,6	<b>11,9</b>	1,9	10,9	<b>7,8</b>	1,2	15,4	<b>6,5</b>
<b>Apprenti</b>	0,5	0,2	<b>0,3</b>	0,9	0,8	<b>0,9</b>	0,9	0,7	<b>0,9</b>
<b>Associé ou partenaire</b>	2,0	0,9	<b>1,3</b>	1,5	0,9	<b>1,1</b>	1,8	1,6	<b>1,8</b>
<b>Autre</b>	0,4	0,6	<b>0,6</b>	0,5	0,6	<b>0,6</b>	0,4	0,5	<b>0,4</b>

Source: HCP, RGPH 2014

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance des salariés dans le secteur privé au niveau provincial

<sup>7</sup> La population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé.

(42,7%) comme aux niveaux régional (45,0%) et national (47,6%). Ce statut reste aussi dominant en milieu urbain qu'en milieu rural (45,0% et 41,1% respectivement).

Le statut des indépendants vient en deuxième rang avec une part de 32,4% de la population active (30,6% au niveau régional et 29,8% au niveau de la nation). Ce statut représente 34,7% d'actifs en milieu rural (32,4% au niveau rural régional et 37,5% au niveau rural national) contre 29,0% en milieu urbain (27,1% au niveau urbain régional et 25,2% au niveau urbain national).

Le statut des aides familiaux se place en troisième position au niveau provincial (11,9%) alors que c'est le statut des salariés dans le secteur public qui occupe cette position aux niveaux régional (12,4%) et national (10,2%). A signaler que sur tous les niveaux (provincial, régional et national), le statut des aides familiaux est plus présent en milieu rural avec des proportions de 18,6% d'actifs au niveau provincial, 10,9% au niveau régional et 15,4% au niveau national, contre respectivement 1,8%, 1,9% et 1,2% en milieu urbain.

Les employeurs, les apprentis et les associés ou partenaires représentent une part relativement faible, soient respectivement 1,8%, 0,3% et 1,3% au niveau de la province, contre 1,7%, 0,9% et 1,1% au niveau régional et 2,9%, 0,9% et 1,8% au niveau national.

### **3.1.4- Taux de chômage**

Le taux de chômage<sup>8</sup> par milieu de résidence, par sexe et par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous :

---

<sup>8</sup> Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

**Tableau 31: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-**

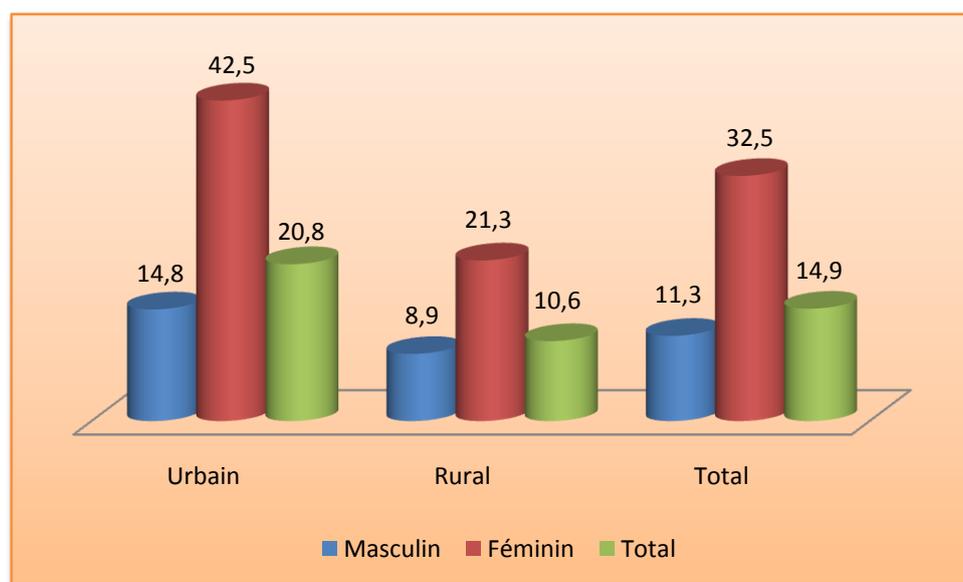
Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Midelt	Masculin	14,8	8,9	11,3
	Féminin	42,5	21,3	32,5
	<b>Total</b>	<b>20,8</b>	<b>10,6</b>	<b>14,9</b>
Drâa-Tafilalet	Masculin	13,9	11,3	12,2
	Féminin	42,0	26,1	33,2
	<b>Total</b>	<b>19,3</b>	<b>13,3</b>	<b>15,5</b>
Maroc	Masculin	15,2	8,3	12,4
	Féminin	30,5	26,2	29,6
	<b>Total</b>	<b>19,3</b>	<b>10,5</b>	<b>16,2</b>

Source : HCP, RGPH 2014

Le taux de chômage de la population provinciale en 2014 est 14,9%, ce taux est relativement inférieur à ceux enregistrés aux niveaux régional (15,5%) et national (16,2%).

Par milieu de résidence, les taux de chômage enregistrés au niveau provincial sont de 20,8% en milieu urbain et 10,6% en milieu rural, contre respectivement 19,3% et 13,3% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

Par sexe, le taux de chômage au niveau provincial est plus élevé chez les femmes (32,5%) que chez les hommes (11,3%), ce qui est aussi observé aux niveaux régional et national.

**Figure 11: Taux de chômage de la population de la province de Midelt selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-**

## **4- Justice**

Le secteur de la justice exerce une grande influence non seulement sur la préservation de l'ordre public mais aussi sur le déroulement de diverses transactions.

C'est ainsi qu'un processus de dialogue national a été lancé en septembre 2013 et une charte sur la réforme du système judiciaire marocain a été présentée, appelant à des réformes contribuant à une justice totalement indépendante, efficace, transparente, moderne et protectrice des droits et libertés.

Cet immense champ de réflexion démocratique et consensuel a fait l'objet de plusieurs discours royaux notamment celui prononcé à l'occasion de la commémoration du 56<sup>ème</sup> anniversaire de la révolution du Roi et du Peuple, dans le lequel, il insiste sur la réforme de la justice comme une clé de voute pour la concrétisation d'un principe fondamental d'un Etat de droit, à savoir l'égalité des citoyens devant la loi.

La réforme de la justice se base sur 6 axes principaux à savoir :

- 1- Garantir l'indépendance de la justice ;
- 2- Moderniser son cadre normatif ;
- 3- Mettre à niveau ses structures et ses ressources humaines ;
- 4- Améliorer l'efficacité judiciaire ;
- 5- Ancrer des règles de moralisation ;
- 6- Optimiser la réforme annoncée.

### **4.1- Activité de la chambre d'appel du TPI**

La province de Midelt dispose d'un tribunal de première instance (TPI) et d'une chambre d'appel du TPI.

Les activités de la chambre d'appel du TPI a permis de traiter en 2017, un total de 2 929 affaires dont 2 878 sont des affaires pénales, soit 98,2% des affaires.

Sur les 51 affaires civiles présentées devant la chambre d'appel du TPI, il y a 22 affaires enregistrées, 25 affaires jugées et 4 affaires en instance.

En ce qui concerne les affaires pénales, 1 175 affaires sont enregistrées, 1 252 affaires sont jugées et 451 affaires sont en instance.

**Tableau 32: Activités de la chambre d'appel du TPI de Midelt -2017-**

Désignation	Pénal			Civil		
	A.I.	A.J.	A.E.	A.I.	A.J.	A.E.
<b>Midelt</b>	451	1 252	1 175	4	25	22
<b>Drâa-Tafilalet</b>	1 562	4 182	4 041	13	62	43
<b>Maroc</b>	27 570	89 883	83 709	1 041	1 884	1631

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

#### **4.2- Activité du tribunal de première instance (affaires civiles)**

En 2017, le tribunal de première instance de la province de Midelt a traité plusieurs types d'affaires, 5 423 affaires civiles jugées, soit 20,2% des affaires civiles jugées au niveau régional, 4 693 affaires civiles enregistrées, soit 18,3% des affaires civiles enregistrés au niveau régional, et 1 025 affaires civiles en instance, soit 21,9% des affaires civiles en instance au niveau de la région Drâa-Tafilalet.

Sur les 5 423 les affaires jugées 51,4% sont des affaires de justice famille, 19,3% des affaires référées et 6,9% concerne les affaires immobilières. Pour les contentieux du travail et les accidents de travail, ils occupent respectivement 2,9% et 1,2%.

En ce qui concerne les affaires enregistrées 2017 au niveau du tribunal de première instance, elles sont au nombre de 4 693 dont 53,3% sont des affaires de justice famille, 21,9% sont des affaires référées et 3,8% concerne les affaires immobilières. Pour les contentieux du travail et les accidents de travail, ils occupent respectivement 2,8% et 0,7%.

Quant aux affaires en instance, ils sont au nombre de 1 025 affaires, 52,9% concerne les affaires de justice famille, 11,9% sont des affaires des contentieux de travail et 6,6% concerne les accidents de travail. Pour les affaires immobilières, ils occupent 4,6% des affaires civiles en intense auprès du TPI de la province de Midelt en 2017.

**Tableau 33: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaire civile -2017-**

Désignation	Type d'affaire <sup>9</sup>	Accidents de travail	Affaires référées	Justice famille	Affaires immobilière	Contentieux de travail	Total
Midelt	ACE	33	1 028	2 503	181	133	<b>4 693</b>
	ACJ	63	1 046	2 787	377	161	<b>5 423</b>
	ACI	68	-	542	47	122	<b>1 025</b>
Drâa-Tafilalet	ACE	795	5 624	14 423	577	698	<b>25 632</b>
	ACJ	881	5 642	14 867	926	690	<b>26 883</b>
	ACI	633	36	1907	276	498	<b>4 673</b>
Maroc	ACE	19 769	292 818	514 986	29 178	37 938	<b>1 128 104</b>
	ACJ	24 322	293 582	518 482	30 147	41 004	<b>1 150 189</b>
	ACI	15 515	3 712	67 667	25 900	25 699	<b>215 311</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

### 4.3- Activité du tribunal de première instance (affaires pénales)

En 2017, le tribunal de première instance de la province a connu 3 898 affaires pénales enregistrées, soit 21% des affaires pénales enregistrées au niveau régional, 4 138 affaires pénales jugées représentant 20,8% des affaires pénales jugées au niveau régional et 521 affaires pénales en instance, soit 24,7% des affaires pénales en instance au niveau de la région Drâa-Tafilalet.

**Tableau 34: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaire pénale -2017-**

Désignation	Type d'affaire <sup>10</sup>	Accidents de circulations	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits	Total
Midelt	APE	289	124	96	3 288	<b>3 898</b>
	APJ	295	124	98	3 520	<b>4 138</b>
	API	142	-	14	320	<b>521</b>
Drâa-Tafilalet	APE	1287	1 112	412	13 067	<b>18497</b>
	APJ	1460	1 112	454	14 025	<b>19854</b>
	API	605	-	99	1285	<b>2108</b>
Maroc	APE	67 704	62 106	22 117	578 596	<b>863 499</b>
	APJ	65 150	62 171	21 192	597 552	<b>883 005</b>
	API	36 574	657	5 006	122 031	<b>184 567</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

<sup>9</sup>ACE : Affaire Civile Enregistrée ACJ : Affaire Civile Jugée ACI : Affaire Civile en Instance.

<sup>10</sup>APE : Affaire pénale Enregistrée APJ : Affaire pénale Jugée API : Affaire pénale en Instance.

Sur les 3 898 affaires pénales enregistrées au niveau du tribunal de première instance de la province, 84,3% sont des délits, 7,4% sont des accidents de circulation et 2,5% sont des affaires des mineurs.

Les affaires jugées en 2017, elles sont au nombre de 4 138 affaires dont plus de 85% sont de délits, 7,1% sont des accidents de circulation et 2,4 sont des affaires des mineurs.

Quant aux affaires pénales en instance, elles sont au nombre de 521 affaires, 61,4% concerne les affaires de délits, 27,2% sont des affaires des accidents de circulation et 2,7% concerne les affaires des mineurs.





## CHAPITRE IV: Secteurs productifs





On entend par le secteur productif, l'ensemble des activités produisant de la richesse. Le tissu productif de la province de Midelt est constitué essentiellement du secteur agricole, artisanal, des mines et du tourisme. Dans cette partie, l'analyse sera portée sur la production agricole et les principales récoltes de la province, elle portera aussi sur les différentes activités industrielles et artisanales exercées dans la province. Les résultats du secteur touristique et la situation de l'investissement. En plus un chapitre est consacré à l'analyse des données disponibles du secteur minier de la province vu que la province est connue par sa richesse minière.

## **1- Agriculture et élevage**

L'agriculture marocaine se trouve aujourd'hui face à plusieurs défis posés par son contexte intérieur et extérieur. Ces défis l'obligent à entreprendre des réexamens radicaux pour répondre à une exigence de changement, d'innovation et de réforme pour un scénario de progrès durable.

Devant de tels défis et en exécution des hautes directives de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, le Département de l'Agriculture s'est investi dans la formulation d'une nouvelle stratégie intitulé « Plan Maroc Vert ».

Le «Plan Maroc Vert» place l'agriculture au cœur du développement économique et social du pays. Il vise la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole territorial et la rupture avec l'image simpliste d'une agriculture duale opposant un secteur moderne à un secteur traditionnel et vivrier.

Pour cela, le plan s'articule autour de deux piliers :

- Le pilier I vise le développement accéléré d'une agriculture moderne, compétitive, à haute valeur ajoutée et adaptée aux règles du marché ;
- Le pilier II vise la mise à niveau des acteurs fragiles et la lutte contre la pauvreté rurale À travers l'amélioration du revenu agricole.

## 1.1- Superficie agricole cultivée

### 1.1.1- Superficie et production des principales céréales

La superficie de la province de Midelt destinée à la production des céréales a significativement diminué entre 2014 et 2017, passant de 40,2 mille hectares en 2014-2015 à 39,8 mille hectares en 2015-2016, puis à 26,9 mille hectares en 2016-2017. Ainsi, au niveau de la région Drâa-Tafilalet, cette superficie a passé de 111,3 mille hectares en 2014-2015 à 103,5 mille hectares en 2015-2016, puis à 97,1 mille hectares en 2016-2017.

En effet, la saison agricole 2014-2015 était une exceptionnelle vu que le Maroc a connu dans cette période une pluviométrie importante et régulière. La superficie cultivée en céréales dans la région Drâa-Tafilalet représente à peu près 2% de la superficie nationale cultivée.

**Tableau 35: Evolution de la superficie et de la production des céréales par province**

Désignation	2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	Production <sup>11</sup>	Superficie <sup>12</sup>	Production	Superficie	Production	Superficie
<b>Midelt</b>	815,0	40,2	576,9	39,8	486,2	26,9
<b>Drâa-Tafilalet</b>	2 520,0	111,3	2 006,2	103,5	1 929,9	97,1
<b>Maroc</b>	97 776,7	5 559,8	35 512,8	3 795,4	116 818,9	5 457,9

Source : *Annuaire Statistique du Maroc 2018*

Les principales céréales cultivées dans la province et dans la région sont le blé dur, le blé tendre et l'orge.

Le blé dur vient à la tête des céréales produites dans la province avec une production de 227 mille quintaux, représentant 41,7% de la production régionale, sur une superficie de 11,8 mille hectares soit à peu près 41% de la superficie régionale consacrée à cette céréale.

Pour la production de l'orge et du blé tendre, elle est de 40,3 mille quintaux et 218,9 mille quintaux soient 22,7% et 19,1% de la production régionale respectivement. Ces deux cultures sont cultivées sur une superficie de 2,9 mille hectares et 12,2 mille hectares.

Quant au rendement des céréales, il est de 19,2 quintaux par hectare pour le blé dur, de 17,9 quintaux par hectare pour le blé tendre et de 13,9 quintaux par hectare pour l'orge.

<sup>11</sup>Production en milliers de quintaux.

<sup>12</sup>Superficie en milliers d'hectares.

**Tableau 36: Superficie et production des principales céréales dans la province**

Campagne 2016-2017		Blé dur	Blé tendre	Orge	Maïs
Midelt	P	227,0	218,9	40,3	-
	S	11,8	12,2	2,9	-
	R	19,2	17,9	13,9	-
Drâa-Tafilalet	P	544,5	1 145,7	177,7	62,0
	S	28,6	53,7	12,5	2,3
	R	19,0	21,3	14,2	27,0
Maroc	P	21 990,8	48 917,4	24 664,6	1 224,0
	S	1 087,8	2 296,4	2 001,5	130,6
	R	20,2	21,3	12,3	9,4

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

P : Production en milliers de quintaux, S : Superficie en milliers d'hectares, R : Rendement P/S

### 1.1.2- Superficie et production des principales légumineuses

La superficie de la production des légumineuses dans la province de Midelt a connu une grande diminution entre 2014-2015 et 2015-2016 de 1300 hectares, puis une augmentation de quatre-cent (400) hectares entre 2015-2016 et 2016-2017. Quant au niveau de la région Drâa-Tafilalet, la superficie de la production des légumineuses a diminué durant la période 2014-2017 en passant de 3,9 mille hectares à 2,4 mille hectares.

Concernant la production des légumineuses dans la province, elle a des potentialités et suit la même tendance que l'évolution de la superficie. Ainsi, la production est passée de 15,2 mille quintaux en 2014-2015 à 7,1 mille quintaux en 2016-2017 (avec une évolution de 46,7%) représentant près de 30,2% de la production régionale qui est de 23,5 mille quintaux.

**Tableau 37: Evolution de la superficie et de la production des légumineuses de la province**

Désignation	2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	Production <sup>13</sup>	Superficie <sup>14</sup>	Production	Superficie	Production	Superficie
Midelt	15,2	1,7	5,0	0,4	7,1	0,8
Drâa-Tafilalet	40,3	3,9	14,4	1,5	23,5	2,4
Maroc	2 699,8	305,5	1 744,2	283,1	2 641,9	366,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018

Les principaux produits cultivés dans la province de Midelt sont les fèves et les lentilles.

<sup>13</sup>Production en milliers de quintaux.

<sup>14</sup>Superficie en milliers d'hectares.

En effet, la quantité produite en fèves a été de l'ordre de 5,2 mille quintaux en 2017 sur une superficie de 0,5 mille hectares, soit environ 27% de la production régionale. La production des lentilles est de 0,6 mille quintaux sur une superficie de 100 hectares, soit 85,7% de la production régionale.

**Tableau 38: Superficie cultivée et production des légumineuses de la province**

Campagne 2016-2017		Fèves	Petit-pois	Pois chiches	Lentilles
Midelt	P	5,2	0,1	0,4	0,6
	S	0,5	-	0,1	0,1
	R	10,4	-	4	6
Drâa-Tafilalet	P	19,2	2,4	0,4	0,7
	S	1,8	0,2	0,1	0,1
	R	10,7	12	4	7
Maroc	P	933,8	253,6	435,0	281,5
	S	131,3	36,9	43,3	42,7
	R	7,1	6,9	10	6,6

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

P : Production en milliers de quintaux, S : Superficie en milliers d'hectares, R : Rendement P/S

## 1.2- Elevage

En 2017, le nombre de cheptel dans la province de Midelt a atteint 194,4 mille têtes de caprins, 471,8 mille têtes d'ovins et 35 mille têtes de bovins, il est de 770,9 mille, 1 316,3 mille et 108,3 mille de têtes respectivement au niveau de la région de Drâa-Tafilalet.

**Tableau 39: Effectif du cheptel de la province de Midelt -2017-**

Désignation	En milliers de têtes		
	Caprins	Ovins	Bovins
Midelt	194,4	471,8	35,0
Drâa-Tafilalet	770,9	1 316,3	108,3
Maroc	5 741,3	19 863,8	5 741,3

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

Sur les 35 mille têtes de bovins élevées dans la province, 16,1 mille têtes de bovins sont de races locales et 18,9 mille têtes sont de races améliorées.

Quant au niveau de la région Drâa-Tafilalet, sur 108,3 mille têtes de bovins élevées, 61,3 sont de races locales et 47 mille têtes sont de races améliorées.

**Tableau 40: Effectif des bovins de la province de Midelt par race <sup>15</sup> -2017-**

Désignation	En milliers de têtes		
	Locales	Améliorées	Total
Midelt	16,1	18,9	35,0
Drâa-Tafilalet	61,3	47,0	108,3
Maroc	944,9	2 419,0	3 364,0

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

Les principaux animaux de trait dans la province de Midelt sont : les ânes, les mulets et les chevaux, avec 13,7 mille têtes d'ânes, 2 mille têtes de mulets et 3,8 mille têtes de chevaux. Ils sont au nombre de 44,8 mille, 4,3 mille et 6,9 mille de tête respectivement au niveau régional.

**Tableau 41: Effectif des animaux de trait de la province de Midelt-2017-**

Désignation	En milliers de têtes		
	Anes	Mulets	Chevaux
Midelt	13,7	2,0	3,8
Drâa-Tafilalet	44,8	4,3	6,9
Maroc	910,3	381,5	172,2

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

### 1.3- Forêts

En 2016 la superficie reboisée existante dans la province de Midelt est de 15 583 hectares et la superficie reboisée provisoire est de 2 155 hectares représentant respectivement 62,9% et 68,1% de la superficie reboisée existante et de la superficie reboisée provisoire de la région.

**Tableau 42: Superficies reboisées de la province de Midelt -2015-2016-**

Désignation	En hectare	
	<sup>16</sup> Superficies reboisées provisoires	Superficies reboisées existantes
Midelt	2 155	15 583
Drâa-Tafilalet	3 165	24 777
Maroc	34 925	718 714

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018

<sup>15</sup>Enquête annuelle réalisée entre octobre et Novembre.

<sup>16</sup>Il s'agit des superficies reboisées jusqu'au 31 mars de chaque année, sans tenir compte des reboisements exploités, incendiés ou ayant connu un faible taux de reprise après deux années.

## 2- Artisanat

L'artisanat marocain est considéré comme l'un des secteurs les plus productifs et générateurs d'emplois. En effet, le secteur présente un outil majeur de développement durable et socioéconomique.

Au niveau de la province, le secteur artisanal reflète un riche patrimoine matériel et immatériel, il ancre l'histoire de la province, en reflétant le mariage de plusieurs cultures et l'identité de la province. Il s'agit d'un secteur occupant une main d'œuvre importante et génère ainsi des revenus considérables.

### 2.1- Organisation du secteur

En 2017, le nombre total des coopératives dans la province s'élève à 49 coopératives, soit 16,5% du nombre de coopératives de la région, avec 124 adhérents, qui représente 3,6% du nombre d'adhérents au niveau régional. Les principales activités exercées dans ces coopératives sont : le tissage, les services et la poterie.

**Tableau 43: Coopératives artisanales selon l'activité et le nombre d'adhérents -2017-**

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet		Province /Région (en %)	
	Nbr de coop	Nb d'adhe	Nbr de coop	Nb d'adhe	Nbr de coop	Nb d'adhe
Poterie	02	10	17	96	58,8	15,9
Peinture d'immeuble	-	-	2	13	0,0	0,0
Couture et broderie	36	...	37	581	...	6,2
Tissage	08	86	139	1 334	61,9	0,6
Tannerie	-	-	1	25	0,0	0,0
Services	03	28	36	140	77,8	2,1
Menuiserie	-	-	6	137	0,0	0,0
Métal	-	-	5	147	0,0	0,0
Maçonnerie	-	-	4	61	0,0	0,0
Ferronnerie	-	-	1	14	0,0	0,0
Taille pierre	-	-	2	80	0,0	0,0
Teinture de laine	-	-	...	8	0,0	0,0
Autres	-	-	47	808	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>124</b>	<b>297</b>	<b>3 444</b>	<b>16,5</b>	<b>3,6</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018

## 2.2- Effectifs des artisans

Les principaux secteurs artisanaux dans la province sont les travaux de construction, les services, le textile, le bois, les métaux et le cuir. Le nombre total des artisans dans la province est de 5 053 artisans soit 8,4% du total des artisans de la région.

Par secteur d'activité, plus de 14,1% des artisans de la province exercent dans le secteur des travaux de construction, 9,8% dans les services, 4,9% dans le textile et 21,7% dans l'industrie de bois. Le reste est réparti entre le secteur des métaux, le cuir et d'autres secteurs d'activités.

**Tableau 44: Répartition des artisans par secteur -2017-**

Secteur	Bois	Textile	Métaux	Cuir	Services	céramique	Travaux de construction	Autre	Total
<b>Midelt</b>	570	1 322	443	250	1 386	15	1 389	884	<b>5 053</b>
<b>Drâa-Tafilalet</b>	2 620	26 682	1 653	1 119	14116	1 122	9 830	3 328	<b>60 470</b>

Source : Délégation Provinciale de l'artisanat d'Errachidia

## 3- Tourisme

Le Maroc occupe classement avancé au tourisme continental et essaye d'améliorer sa position au niveau mondial. Ainsi, il a choisi de faire valoir son secteur touristique pour en faire un levier de développement socio-économique. En effet, climat, relief, culture ... sont des atouts à valoriser pour rendre le Maroc une destination incontournable mondialement. A signaler que le pays est classé 62<sup>ème</sup> place en terme de compétitivité touristique.

D'ailleurs, le Maroc a accordé, durant les deux dernières décennies, l'importance à l'activité touristique dans sa politique de développement. C'est ainsi que vient « la vision 2020 » visant à augmenter le nombre de touristes, répartir et diffuser les richesses issues du tourisme sur les différentes régions du royaume et aussi créer de nouvelles destinations compétitives.

La région est considérée parmi les destinations touristiques les plus attractives au niveau national. Elle se distingue des autres régions par sa beauté exceptionnelle et sa diversité culturelle. En effet, la région compte beaucoup de sites touristiques et paysages pittoresques multiples et variés. D'autant plus, son historique, l'hospitalité de ses habitants,

la richesse, la diversité de son folklore et l'authenticité architecturale de ses Ksours et ses Kasbahs lui permet d'être un pôle culturel et humain très important.

Dans cette partie, nous allons parler des caractéristiques touristiques de la province de Midelt.

### 3.1- Capacité d'hébergement

Jusqu'au 31/12/2017 le nombre des établissements classés est de l'ordre de 13 établissements (soit 3,5% du nombre des établissements au niveau régional) avec un total de 248 chambres et 586 lits.

**Tableau 45: Capacité des établissements classés -2017-**

Désignation	Lits	Chambres	Etablissements
Midelt	586	248	13
Drâa-Tafilalet	18 097	8 643	369
Maroc	251 190	116 257	3 881

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

Au niveau de la province de Midelt, 4 établissements sont classés, soit 3,9% des établissements classés de la région.

Sur les établissements classés de la province de Midelt, un établissement classé d'une étoile, 2 ayant 3 étoiles et un établissement classé de 4 étoiles. Cependant, aucun établissement n'est classé de 2 ou 5 étoiles.

**Tableau 46: Les établissements classés -2017-**

Désignation	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Total
Midelt	1	-	2	1	-	4
Drâa-Tafilalet	23	29	24	25	1	102
Maroc	288	244	245	194	97	1 068

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

Au niveau de la province de Midelt, on compte 3 types d'établissements classés, 4 gites, 4 auberges et une seule maison d'hôtes.

**Tableau 47: Les établissements classés (suite) -2017-**

Désignation	Gîtes	Pensions	Motels	Auberges	Maisons d'hôtes	Résidences hôtelières	Clubs Hôtels	Campings
Midelt	4	-	-	4	1	-	-	-
Drâa-Tafilalet	56	5	-	73	113	14	1	5
Maroc	331	75	11	131	1 989	204	44	23

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

Le nombre total des lits des établissements classés dans la province de Midelt est de 300 lits, soit 2,6% des lits des établissements classés de la région.

Sur le nombre des lits des établissements classés de la province, on compte 168 lits pour les établissements classés de 4 étoiles, 102 lits pour les établissements classés de 3 étoiles et 30 lits pour les établissements classés d'une étoile.

**Tableau 48: Capacité en lits des établissements classés -2017-**

Désignation	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Total
Midelt	30	-	102	168	-	300
Drâa-Tafilalet	1 145	1 690	2 539	5 492	520	11 386
Maroc	15 662	17 389	33 561	48 308	39 856	154 776

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

La capacité litière au niveau des auberges situé dans la province de Midelt est de 174 lits, soit environ 7% de la capacité litière des auberges au niveau régional.

La capacité des gîtes et maison d'hôtes sont respectivement de 100 et 12 lits, soit environ 10,8% et 0,6% respectivement de la capacité litière au niveau régional.

**Tableau 49: Capacité en lits des établissements classés (suite) -2017**

Désignation	Gîtes	Pensions	Motels	Auberges	Maisons d'hôtes	Résidences hôtelières	Clubs Hôtels	Campings
Midelt	100	-	-	174	12	-	-	-
Drâa-Tafilalet	921	88	-	2 454	2 129	613	172	334
Maroc	5484	2251	556	4131	29620	25525	22 297	4 988

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

En 2017, le nombre des arrivées de touristes étrangers dans les établissements classés s'élève à 9 338 touristes, soit 2,5% des arrivées de touristes étrangers au niveau régional.

Pour le tourisme interne, le nombre des arrivées à la province de Midelt est de 2 085 touristes soit 2,2% du total régional.

**Tableau 50: Répartition des arrivées dans les établissements classés par type de tourisme -2017-**

Désignation	Tourisme interne	Tourisme international	Total
Midelt	2 085	7 253	9 338
Drâa-Tafilalet	93 046	285 870	378 916
Maroc	7 751 891	3 119 635	4 632 256

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

### 3.2- Nuitées touristiques

Entre 2013 et 2017 le nombre de nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés dans la province de Midelt a significativement évolué de 113 419 nuitées en 2013 à 117 654 nuitées en 2014. A partir de 2015 un recul profond s'est affiché, ainsi le nombre de nuitées est passé à 75 719 nuitées soit un déficit de 41 935 nuitées par rapport à une année auparavant. En 2016, le nombre a décliné encore à 6 863 avant d'atteindre 10 699 nuitées en 2017, soit environ 2% du total des nuitées touristiques réalisées au niveau régional.

**Tableau 51: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés -2017-**

Désignation	2013	2014	2015	2016	2017
Midelt	113 419	117 654	75 719	6 863	10 699
Drâa-Tafilalet	527 491	597 625	416 527	411 373	544 805
Maroc	19 114 129	19 633 475	18 424 251	19 254 930	22 100 701

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

La proportion des nuitées touristiques réalisées dans les différents établissements classés dans la province de Midelt en 2017 représente 1,7% du total des nuitées réalisées au niveau régional.

91,2% des nuitées dans la province de Midelt sont réalisées au niveau des établissements classés de 4 étoiles et 8,8% des nuitées sont enregistrées au niveau des établissements classés d'une étoile.

**Tableau 52: Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés-2017-**

Désignation	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
Midelt	632	-	-	6 574	-
Drâa-Tafilalet	48 391	28 014	108 456	205 202	39 845
<b>Maroc</b>	<b>591 214</b>	<b>865 536</b>	<b>2 650 402</b>	<b>6 380 419</b>	<b>5 520 907</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

Le nombre des nuitées touristiques réalisées dans les auberges de la province de Midelt est de 3 493, soit 7,9% du total des nuitées touristiques réalisées dans les auberges de la région.

**Tableau 53: Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés (suite) -2017-**

Désignation	Gites	Pensions	Motels	Auberges	Maisons d'hôtes	Résidences hôtelières	Clubs Hôtels	Campings	Total
Midelt	-	-	-	3 493	-	-	-	-	<b>10 699</b>
Drâa-Tafilalet	1 320	-	-	44 179	53 889	15 509	-	-	<b>544 805</b>
<b>Maroc</b>	<b>26 364</b>	<b>77 369</b>	<b>6 661</b>	<b>62 775</b>	<b>641 005</b>	<b>1 448 811</b>	<b>3 600 270</b>	<b>139 998</b>	<b>22 100 701</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

#### 4- Mines

La Maroc, pays de longue tradition minière, dispose d'une structure géologique variée et particulièrement réputée par la concentration de nombreuses substances minérales. En effet, la diversité et la valeur des substances minérales exploitées au Maroc (phosphates, métaux de base, métaux précieux, roches et minéraux industriels) ont permis au secteur minier de jouer un rôle important dans l'économie du pays.

C'est ainsi que plusieurs stratégies ont été mises en place par le Royaume pour développer ce secteur. La dernière stratégie concerne la chaîne de valeur de l'industrie minière depuis l'exploitation jusqu'à la valorisation et la transformation.

Cette stratégie trace des objectifs très ambitieux à l'horizon 2025, elle cherche à renforcer les potentialités et remédier aux faiblesses que présente le secteur. Cette stratégie vise à augmenter le chiffre d'affaires du secteur, multiplier le volume d'investissement au niveau de l'exploitation et la recherche minière et aussi augmenter le nombre des emplois générés.

#### 4.1- Substances exploitées au niveau de la province

La province de Midelt contient beaucoup de gisements miniers riches en substances métallifères et métaux précieux comme la barytine, l'argent, cobalt et le manganèse.

Ces gisements miniers sont exploités par plusieurs sociétés, des permissionnaires, des artisans miniers ou aussi des particuliers.

**Tableau 54: Identification des gisements miniers -2018-**

Opérateur	Substance exploitée	Centre d'exploitation
Sté Centramine	-	Tihatine
Sté SMIREX	-	Boutilicht
Sté Noble Trading	-	Belachine

Source: Direction provinciale de l'Energie et des Mines.

#### 4.2- Différents modes d'exploitation

L'exploitation minière se fait soit à travers des artisans mineurs, des sociétés, ou aussi des particuliers. Ces exploitations se font par des méthodes traditionnelles ou modernes, dans la province de Midelt on y trouve 3951 artisans miniers et 798 sociétés qui font l'exploitation minière.

**Tableau 55: Mode d'exploitation minière -2018-**

Désignation	Sociétés			Artisans mineurs			Particuliers			Ensemble
	Modernes	Traditionnelles	Total	Modernes	Traditionnels	Total	Modernes	Traditionnels	Total	
Midelt	-	-	798	-	-	3951	-	-	-	4649

Source: Direction provinciale de l'Energie et des Mines, Errachidia

### 4.3- Production minière

**Tableau 56: Production minière en tonne -2018-**

Désignation	Produits miniers	Quantité extraite	Ventes			Personnel		
			Exportation	Vente locale	Total	Cadres	Techniciens	Ouvriers
Midelt	Argent	144 136	-	-	144 136	6	4	728
	Cobalt	54 919	-	-	54 919			
	Cuivre	23 706	-	-	21 446			
	Manganèse	64 639	-	-	64 089			
	Plomb	45 448	-	-	1 608			
	Zinc	15 684	-	-	15 362			
	Barytine	588 754	-	-	524 149			
	Fluorine	16 710	-	-	10 682			
	Mica	460	-	-	-			
	Fer	150	-	-	-			
	Argile	6	-	-	-			
<b>Total</b>	<b>954 612</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>836 391</b>				

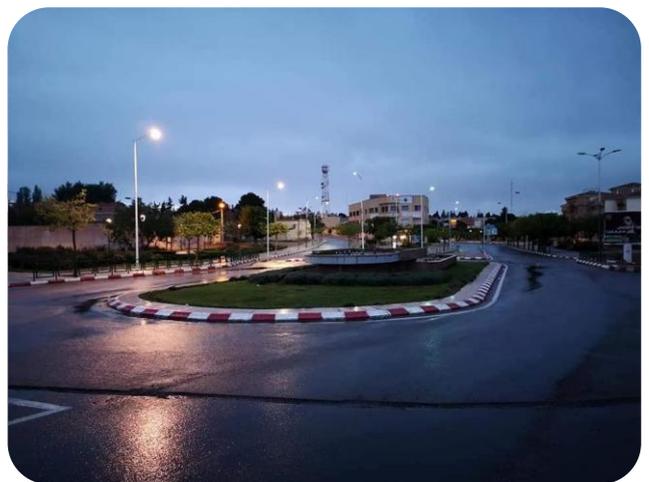
Source: Direction provinciale de l'Energie et des Mines, Errachidia

En 2018, 954 612 tonnes de produits miniers ont été extraites dans la province dont 61,7% de la barytine. Le reste est subdivisé entre l'Argent, le Manganèse, le Cobalt, le Plomb, le Cuivre, la Fluorine, le Zinc, le Mica, le Fer et l'Argile. 836 391 tonnes de la quantité extraite des produits miniers étaient vendus à l'état brut. La production totale de la province a nécessité 6 cadres, 4 techniciens et 728 ouvriers.





## CHAPITRE V: Infrastructure





Les infrastructures désignent l'ensemble des installations fixes nécessaires pour permettre une vie facile et contribuent au développement économique du pays. Dans cette partie, on examinera l'infrastructure disponible dans la province de Midelt, l'implantation des banques au niveau de la province. En plus, l'analyse portera sur les conditions d'habitat des ménages dans la province.

## 1- Transport

Le secteur de transport est considéré comme l'un des piliers du développement économique et social. Il assure le rapprochement de la population et l'échange des biens et conditionne les investissements, le commerce et la dynamique des échanges.

### 1.1- Transport routier

En 2017, 499 véhicules ont été immatriculés au niveau de la province de Midelt, soit 6,9% du total des véhicules immatriculés durant la même année au niveau régional.

Au niveau provincial, la majorité des véhicules immatriculés en 2017 sont des voitures touristiques (44,1%), les véhicules utilitaires immatriculés représentent près de 27,6%, les motocyclettes quant à eux représentent seulement 28,3% des véhicules immatriculés.

**Tableau 57: Immatriculation des véhicules par centre d'immatriculation -2017-**

Désignation	Véhicules utilitaires	Voitures de tourisme	Motocyclettes	Total
<b>Midelt</b>	138	220	141	<b>499</b>
<b>Drâa-Tafilalet</b>	1 094	1 796	4 281	<b>7 171</b>
<b>Maroc</b>	53 147	148 534	74 754	<b>276 435</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

Le nombre des permis de conduire délivrés au niveau de la province de Midelt en 2017 est de 2 930 permis contre 3 071 permis en 2016. En 2017, les permis délivrés au niveau de la province représentent 13,4% du total des permis délivrés au niveau de la région Drâa-Tafilalet.

La part des femmes ayant obtenu leurs permis de conduire en 2017 représente près de 18% (14,9% au niveau régional) contre 17,3% (14,2% au niveau régional) en 2016.

**Tableau 58: Permis de conduire délivrés selon le centre d'examen -2017-**

Désignation	2016		2017	
	Femmes	Total	Femmes	Total
Midelt	533	3 071	527	2 930
Drâa-Tafilalet	3 046	21 481	3 247	21 842
Maroc	127 477	449 504	141 489	462 532

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018.

## 2- Energie

Le secteur de l'énergie est un secteur stratégique, vu que son évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays. En effet, l'énergie joue un rôle primordial dans l'amélioration du niveau de vie de la population, ainsi que dans la compétitivité économique du pays.

La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales.

### 2.1- Activité de l'Office National de l'électricité et de l'Eau Potable

En 2017, la production totale de l'office national d'électricité et de l'eau potable en eau au niveau provincial était de 4 752 mille m<sup>3</sup> soit 14,8% de la production régionale. La part des abonnées de l'ONEEP en branche eau est de 20% des abonnées de la région avec 40 581 d'abonnés.

**Tableau 59: Activité de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable de la province de Midelt -2017-**

Désignation	Nombre d'abonnés consommat.	Ventes (m <sup>3</sup> )		Production (en10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )
		Aux abonnés consommat. <sup>17</sup>	Aux régies	
Midelt	40 581	3 496	-	4 752
Drâa-Tafilalet	199 194	21 700	-	32 194
province/région (%)	20	16	-	14,8

Source : Office national d'électricité et de l'eau potable.d'Errachidia

En 2016, la vente d'énergie électrique pour la moyenne tension dans la province est de 33 599 MKW, 83,6% pour la moyenne tension générale et 16,4% pour la moyenne tension verte. Quant à la basse tension, les ventes sont de l'ordre de 86 673 MWH, 67,6% pour les ménages, 10,2% pour les patentés, 12,3% pour l'éclairage public et 3,6% pour les administrations.

<sup>17</sup>Y compris les ventes aux associations et aux grands clients.

**Tableau 60: Ventes d'énergie électrique selon le niveau de tension dans la province de Midelt -2016-**

Désignation		Ventes (en MKW)	Part (en %)
Moyenne Tension	MT général	28 085	83,6
	MT Vert	5 514	16,4
Basse tension	Ménages	58 564	67,6
	Patenté	8 829	10,2
	Administration	3 164	3,6
	Eclairage public	10 659	12,3
	Force Motrice Agricole	3 330	3,8
	Force Motrice Industrielle	2 127	2,4

Source : Office national d'électricité et de l'eau potable d'Errachidia.

### 3- Habitat, urbanisme et gestion urbaine

Le Maroc est confronté à des changements profonds qui résultent d'un processus accéléré et continu de mutations sociales et économiques, se traduisant par une urbanisation accélérée, impactant directement le mode d'habitation du citoyen marocain.

En effet, les pouvoirs publics ne cessent de déployer des efforts importants en vue de garantir un logement décent à tous les citoyens et aussi d'améliorer les conditions d'habitation. Cela à travers plusieurs actions et mesures visant essentiellement :

- La promotion du secteur ;
- La résorption de l'habitat insalubre ;
- L'encouragement de l'accès de certaines couches sociales à l'habitat social.
- La restructuration des administrations des différents opérateurs publics et semi publics intervenant dans ce domaine et leur regroupement dans le groupe EL OMRANE (ERAC, ANHI, SNEC etc.).

D'ailleurs, les différentes actions entreprises par les pouvoirs publics ont permis d'atténuer les déficits enregistrés dans le secteur de l'habitat, notamment la résorption de l'habitat insalubre, mais la continuité de ces efforts demeure indispensable pour améliorer la qualité de l'habitat et de répondre aux besoins croissants en logement.

Dans cette partie, on va s'intéresser aux conditions d'habitation du point de vue type et statut d'occupation du logement ainsi que les éléments de confort dans le logement à partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014.

### 3.1- Habitat

#### 3.1.1- Taux d'occupation

Le taux d'occupation des logements est le rapport de la population au nombre de pièces d'habitation. En effet, ce taux qui nous renseigne sur la répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées est de l'ordre de 1,4 au niveau de la province de Midelt, soit 1,5 en milieu rural et 1,2 en milieu urbain. Ce taux au niveau régional est de l'ordre de 1,5 soit 1,6 en milieu rural et 1,3 en milieu urbain.

**Tableau 61: Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence -2014-**

Désignation	Urbain	Rural	Total
Midelt	1,2	1,5	1,4
Drâa-Tafilalet	1,3	1,6	1,5
Maroc	1,3	1,6	1,4

Source: HCP, R.G.P.H 2014.

#### 3.1.2- Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa ou étage de villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

**Tableau 62: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-**

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	0,6	0,9	1,1	1,7	0,6	3,2
Appartement	0,3	0,5	0,8	1,6	0,3	11,6
Maison marocaine traditionnelle	4,1	4,0	8,0	5,7	4,1	} 56,8
Maison marocaine moderne	32,2	41,9	31,7	42,7	32,2	
Habitat sommaire ou bidonville	5,4	3,1	2,2	1,0	5,4	4,5
Logement de type rural	53,0	48,7	54,7	46,6	53,0	22,8
Autres	4,3	0,9	1,4	0,7	4,3	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat de la province se caractérise par les types de logement suivant :

Une prédominance du logement de type rural qui abrite 48,7% des ménages en 2014 (53,0% en 2004). Ce qui est également le cas aux niveaux régional ou ce type de logement domine avec 46,6%.

La maison marocaine moderne vient en deuxième position puisqu'elle abrite 41,9% des ménages, contre 42,7% au niveau régional.

La maison marocaine traditionnelle occupe la troisième position en logeant 4,0% des ménages (4,1% en 2004) contre 5,7% au niveau régional.

L'habitat sommaire occupe la quatrième position en logeant 3,1% des ménages contre 1,0% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Le type villa ou étage de villa est occupé par 0,9% seulement des ménages en 2014 (0,6% en 2004) contre 1,7% au niveau régional et 3,2% au niveau national.

L'appartement est occupé par 0,5% seulement des ménages en 2014 (0,3% en 2004) contre 1,6% au niveau régional et 11,6% au niveau national.

**Tableau 63: Répartition (%) des ménages selon le type de logement-Urbain-**

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	0,9	1,4	2,4	3,4	3,3	4,5
Appartement	0,7	1,0	2,0	3,5	12,4	17,5
Maison marocaine traditionnelle	6,2	6,8	11,1	7,8	8,1	} 70,4
Maison marocaine moderne	65,5	74,9	63,6	74,4	62,5	
Habitat sommaire ou bidonville	9,4	5,0	3,6	2,0	8,2	5,2
Logement de type rural	10,3	10,2	15,4	8,2	1,1	1,3
Autres	7,0	0,8	1,9	0,7	4,3	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du milieu urbain en 2014, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes abritant 74,9% des ménages (65,5% en 2004), contre 74,4% au niveau régional.

Les maisons marocaines traditionnelles regroupent 6,8% seulement des ménages urbains (6,2% en 2004), contre 7,8% au niveau régional.

Les appartements, quant à eux, ne concernent que 1,0% des ménages urbains (0,7% en 2004), contre 3,5% au niveau urbain régional et 17,5% au niveau urbain national.

Seulement 1,4% des ménages urbains de la province habitent des villas ou étages de villa, contre 3,4% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 5,0% des ménages urbains, (9,4% en 2004) contre 2,0% au niveau urbain régional et 5,2% au niveau urbain national.

**Tableau 64: Répartition (%) des ménages au niveau selon le type de logement -Rural-**

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	0,3	0,4	0,3	0,5	0,3	0,8
Appartement	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3
Maison marocaine traditionnelle	2,3	1,2	6,1	4,2	4,8	} 30,7
Maison marocaine moderne	4,2	8,2	11,9	20,2	13,6	
Habitat sommaire ou bidonville	2,1	1,1	1,3	0,4	5,6	3,1
Logement de type rural	89,1	88,0	79,2	73,8	72,2	64,1
Autres	2,1	1,1	1,1	0,7	2,8	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural, c'est le logement de type rural qui prédomine en abritant 88,0% des ménages (89,1% en 2004) suivi par les maisons marocaines modernes qui regroupent 8,2% des ménages (4,2% en 2004) et les maisons marocaines traditionnelles qui concernent 1,2% des ménages (2,3% en 2004).

Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 73,8%, 20,2% et 4,2%.

### 3.1.3- Ancienneté des logements

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une ancienneté de logement qui distingue entre quatre générations : moins de 10 ans, de 10 à 19 ans, de 20 à 49 ans et 50 ans et plus. Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.

**Tableau 65: Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement et le milieu -2014-**

Désignation	Milieu	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Midelt	Urbain	20,9	25,5	42,2	11,4
	Rural	17,2	19,5	39,5	23,8
	<b>Total</b>	<b>19,1</b>	<b>22,5</b>	<b>40,9</b>	<b>17,5</b>
Drâa-Tafilalet	Urbain	20,4	25,9	43,7	10,0
	Rural	15,7	18,8	43,1	22,5
	<b>Total</b>	<b>17,6</b>	<b>21,8</b>	<b>43,3</b>	<b>17,3</b>
Maroc	Urbain	20,7	23,6	40,8	14,9
	Rural	19,0	19,3	30,9	30,7
	<b>Total</b>	<b>20,1</b>	<b>22,2</b>	<b>37,4</b>	<b>20,3</b>

Source: HCP, RGPH 2014

Les résultats du RGPH 2014 révèlent que 40,9% des ménages de la province de Midelt occupent des logements ayant entre 20 et 49 ans contre 43,3% au niveau régional et 37,4% au niveau national. la part des ménages occupant un logement âgé de 50 ans ou plus est presque la même aux niveaux provincial et régional, alors que les parts des ménages occupant des logements ayant moins de 10 ans ou de 10 à 19 ans au niveau provincial (19,1% et 22,5% respectivement) restent supérieures à celles enregistrées aux niveaux régional (17,6% et 21,8%).

L'examen des données du milieu urbain montre que la part des ménages occupant des logements ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté viennent en premier lieu avec 42,2% des ménages, contre 43,7% au niveau régional et 40,8% au niveau national.

Quant aux ménages occupant des logements âgés de 10 à 19 ans, leur part s'est établie à 25,5% contre 25,9% au niveau régional et 23,6% au niveau national.

En troisième lieu viennent les ménages occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté, avec 20,9% au niveau provincial, 20,4% au niveau régional et 20,7% au niveau national.

En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 11,4% contre 10,0% au niveau régional et 14,9% au niveau national.

### 3.1.4-Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit :

**Tableau 66: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble-**

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
<b>Propriétaire ou copropriétaire</b>	74,0	76,5	78,3	78,7
<b>Accédant à la propriété</b>	0,3	0,5	0,4	0,5
<b>Locataire</b>	11,4	12,8	10,7	11,9
<b>Logé gratuitement</b>	10,1	1,8	2,3	1,9
<b>Logement de fonction</b>	2,4	7,8	7,8	6,6
<b>Autres</b>	1,7	0,7	0,5	0,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, 76,5% des ménages la province de Midelt sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements, contre 78,7% au niveau régional. Quant aux ménages locataires ils représentent un taux de 12,8% contre 11,9% pour la région, tandis que la part des ménages provinciaux, logés gratuitement est inférieure à celle enregistrée au niveau régional (soit 1,8% contre 1,9%).

**Tableau 67: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain-**

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
<b>Propriétaire ou copropriétaire</b>	62,4	67,3	63,0	64,8
<b>Accédant à la propriété</b>	0,5	0,5	0,7	0,8
<b>Locataire</b>	23,2	23,5	23,9	25,7
<b>Logé gratuitement</b>	8,3	1,8	3,8	2,8
<b>Logement de fonction</b>	3,7	6,7	7,7	5,7
<b>Autres</b>	1,9	0,2	0,8	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu urbain, 67,3% des ménages occupent leurs logements en tant que propriétaires ou copropriétaires et 0,5% en tant qu'accédant à la propriété, contre respectivement 64,8% et 0,8% au niveau régional.

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 23,5%, contre 25,7% au niveau régional.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 2004 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau provincial, a diminué de 4,9 points en passant de 62,4% en 2004 à 67,3% en 2014.

Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a légèrement augmenté de 0,3 point puisqu'elle est passée de 23,2% en 2004 à 23,5% en 2014.

Concernant les ménages urbains logés gratuitement, leur proportion a diminué de 6,5 points en passant de 8,3% en 2004 à 1,8% en 2014.

**Tableau 68: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural-**

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
<b>Propriétaire ou copropriétaire</b>	83,9	85,9	87,8	88,6
<b>Accédant à la propriété</b>	0,2	0,4	0,2	0,2
<b>Locataire</b>	1,4	1,8	2,4	2,1
<b>Logé gratuitement</b>	11,7	1,8	1,4	1,3
<b>Logement de fonction</b>	1,3	8,9	7,9	7,2
<b>Autres</b>	1,6	1,2	0,4	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural la majorité des ménages sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements ou occupe un logement de fonction et ce au niveau provincial comme au niveau régional.

### 3.1.5-Equipements des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a pris en considération certains nombres d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

**Tableau 69: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Ensemble-**

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	75,6	89,2	82,5	91,4
W.C	55,4	76,5	73,1	89,6
Bain moderne ou douche	11,1	19,8	17,6	27,7
Bain local	12,7	20,8	13,0	17,9
Eau potable/courante	45,5	70,0	62,4	81,9
Electricité	63,3	89,4	77,2	92,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

**Tableau 70: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Urbain-**

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	86,6	96,7	89,9	97,1
W.C	91,4	97,6	90,2	98,2
Bain moderne ou douche	22,7	34,2	35,6	49,1
Bain local	7,8	9,3	9,6	10,0
Eau potable/courante	80,4	90,2	80,6	92,2
Electricité	90,7	96,0	91,3	96,2

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

**Tableau 71: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Rural-**

Désignation	Midelt		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	66,4	81,5	77,8	87,4
W.C	25,0	54,9	62,4	83,6
Bain moderne ou douche	1,3	5,1	6,4	12,5
Bain local	16,8	32,5	15,1	23,4
Eau potable/courante	16,0	49,4	51,1	74,7
Electricité	40,1	82,6	68,4	89,6

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données des tableaux ci-dessus confirment une amélioration de la part des ménages de la province de Midelt, disposant des équipements de base durant la période intercensitaire (2004-2014), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau courante est passée de 16,0% à 49,4% entre 2004 et 2014, ce taux est inférieur à celui constaté aux niveaux régional (74,7%) et supérieur à celui enregistré au niveau national (37,8%).

En ce qui concerne l'électricité (Branchement au réseau), on remarque une amélioration aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 42,5 points (de 40,1% à 82,6%) contre 21,2 points au niveau régional (de 68,4% à 89,6%) et 41,4 points au niveau national (de 43,2% à 84,6%).

Quant aux autres équipements, en 2014, 54,9% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre seulement 25,0% en 2004), 32,5% disposent d'un bain local (contre 16,8% en 2004) et 81,5% ont un local aménagé pour la cuisine en 2014 contre 66,4% en 2004.

En milieu urbain provincial, le recensement de 2014 révèle que 96,0% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (90,7% en 2004) et 90,2% des ménages habitent un logement alimenté en eau courante (80,4% en 2004).

Pour ce qui est d'équipement de base, on note que 96,7% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine (86,6% en 2004), 97,6% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (91,4% en 2004), et 9,3% des ménages ont une habitation dotée d'un bain (7,8% en 2004).

### **3.1.6- Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages**

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode de cuisson.

**Tableau 72: Répartition (%) des ménages selon le mode de cuisson et le milieu -2014-**

Désignation	Midelt			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Gaz</b>	99,5	71,1	85,3	98,7	75	84,8	99,6	91,7	<b>96,9</b>
<b>Electricité</b>	1,7	0,5	1,1	2,4	1,2	1,7	6,5	1,7	<b>4,8</b>
<b>Charbon</b>	0,3	0,3	0,3	0,8	1,1	1	1,1	2,3	<b>1,5</b>
<b>Bois</b>	3,6	41,0	22,3	8,5	45,2	30,1	1,4	27,1	<b>10,2</b>
<b>Déchets des animaux</b>	0,5	0,6	0,5	0,5	1,2	0,9	0,8	11,2	<b>4,3</b>

Source: HCP, RGPH 2014

La lecture des données représentées par le tableau ci-dessus révèlent que le gaz reste le plus utilisable pour la cuisson et ce au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national et par milieu de résidence, ainsi la part des ménages provinciaux utilisant gaz est de 85,3% (84,8% au niveau de la région).

Quant aux autres modes de cuisson, l'électricité, le charbon, le bois et les déchets des animaux, leur utilisation reste faible, soit respectivement 1,1%, 0,3%, 22,3% et 0,5% au niveau de la province de Midelt (1,7%, 1,0%, 30,1% et 0,9% au niveau régional).

### 3.1.7- Mode d'évacuation des déchets

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode d'évacuation des déchets ménagers.

**Tableau 73: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014-**

Désignation	Midelt			Drâa-Tafilalet			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Bac à ordures de la commune</b>	17,5	0,6	<b>9,2</b>	35,4	3,7	<b>16,9</b>	68,3	3,4	<b>46,1</b>
<b>Camion commun ou privé</b>	70,1	1,9	<b>36,5</b>	57,4	9,0	<b>29,1</b>	26,6	5,3	<b>19,3</b>
<b>Autres</b>	12,3	97,4	<b>54,3</b>	7,2	87,3	<b>54,0</b>	5,1	91,3	<b>34,6</b>

Source: HCP, RGPH 2014

En milieu urbain, 9,2% des ménages de la province jettent leurs déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune, 36,5% se débarrassent de leurs déchets grâce à un camion commun ou privé et 54,3% utilisent autres modes. Ces proportions au niveau de la région sont respectivement 16,9%, 29,1% et 54,0%.

Contrairement à ce qui est constaté en milieu urbain, la majorité des ménages ruraux (97,4%) utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers que les bacs à ordures de la commune et les camions communs ou privés qui restent faiblement utilisés (0,6% et 1,9%), la même constatation reste valable au niveau de la région.

### 3.1.8- Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2014 a prévu quatre modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique, puits perdus et dans la nature.

**Tableau 74:** Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu-2014-

Désignation	Midelt			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	89,5	2,1	46,2	75,2	1,5	32,1
Fosse septique	7,0	28,2	17,5	15,9	37,8	28,7
Puits perdus	2,2	19,7	10,8	7,7	39,0	26,1
Dans la nature	1,2	49,3	25,0	0,8	19,7	11,9
Autre	0,3	0,6	0,5	0,4	1,9	1,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 46,2% des ménages occupent des logements raccordés au réseau public, 17,5% utilisent des fosses septiques, 10,8% jettent les eaux usées dans des puits perdus et 25,0% les jettent dans la nature. Au niveau régional, ces taux sont respectivement de 32,1%, 28,7%, 26,1% et 11,9%.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 89,5% (75,2% au niveau régional), 7,0% utilisent des fosses septiques (15,9% au niveau régional) et 2,2% utilisent des puits perdus (7,7% au niveau régional).

En milieu rural, à peine 2,1% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées (1,5% au niveau régional), 28,2% utilisent les fosses septiques (37,8% au niveau régional), 19,7% utilisent des puits perdus (39,0% au niveau régional) et 49,3% jettent les eaux usées dans la nature (19,7% au niveau régional).

### 3.1.9- Autres équipements ménagers

Le recensement 2014 a prévu d'autres équipements ménagers tels que le téléphone portable, la télévision, l'internet...

**Tableau 75: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu -2014-**

Désignation	Midelt			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Télévision</b>	96,3	80,9	<b>88,6</b>	96,8	87,6	<b>91,4</b>	96,1	85,7	<b>92,5</b>
<b>Radio</b>	50,1	24,3	<b>37,2</b>	61,0	38,4	<b>47,7</b>	55,4	47,3	<b>52,6</b>
<b>Téléphone portable</b>	96,0	90,0	<b>93,0</b>	96,9	92,3	<b>94,2</b>	96,5	90,3	<b>94,3</b>
<b>Téléphone fixe</b>	11,1	0,8	<b>6,0</b>	15,0	2,7	<b>7,8</b>	19,7	1,5	<b>13,5</b>
<b>Internet</b>	16,1	2,0	<b>9,2</b>	22,9	4,5	<b>12,1</b>	27,5	3,6	<b>19,3</b>
<b>Ordinateur</b>	28,3	5,1	<b>16,9</b>	37,6	9,8	<b>21,3</b>	35,7	5,7	<b>25,4</b>
<b>Parabole</b>	92,6	76,7	<b>84,6</b>	92,8	83,2	<b>87,2</b>	90,4	71,8	<b>84,0</b>
<b>Réfrigérateur</b>	89,6	62,9	<b>76,4</b>	93,2	76,2	<b>83,3</b>	91,4	73,0	<b>85,1</b>

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, les données du tableau ci-dessus montrent que les ménages qui disposent d'une télévision représentent 88,6% (91,4% au niveau régional), et 84,6% disposent d'une parabole (87,2% au niveau régional). Alors que seulement 37,2% des ménages détiennent une radio (47,7% au niveau régional).

La part des ménages qui ont un réfrigérateur est de l'ordre de 76,4% (83,3% au niveau régional).

Le téléphone portable reste le plus disponible chez les ménages de la province avec une proportion de 93,0% (94,2% au niveau régional).

Quant aux autres équipements, (téléphone fixe, ordinateur et internet) leurs parts respectives au niveau de la province de Midelt sont 6,0%, 16,9% et 9,2% (7,8%, 21,3% et 12,1% au niveau régional).

En milieu urbain provincial les ménages qui disposent d'une télévision représentent 96,3% contre 80,9% en milieu rural, et 92,6% disposent d'une parabole contre 76,7% en milieu rural. Alors que seulement 50,1% des ménages détiennent une radio contre 24,3% en milieu rural.

La part des ménages citadins qui ont un réfrigérateur est de l'ordre de 89,6% contre 62,9% en milieu rural.

Le téléphone portable reste le plus disponible chez les ménages des deux milieux soit 96,0% en milieu urbain et 90,0% en milieu rural.

### 3.2- Urbanisme et gestion urbaine

La contribution des promoteurs privés et publics dans le domaine de l'habitat peut être appréhendée à travers le nombre d'autorisations de construction délivrées. Cette contribution se caractérise en 2017, par l'obtention de 619 autorisations de construire correspondant à une surface de plancher de 137 988 m<sup>2</sup> et un nombre de logement de l'ordre de 900 logements représentant respectivement 22%, 18,7% et 19,7% par rapport au niveau régional.

Le coût global prévu pour la réalisation de ces constructions autorisées est de 259 180 mille de dirhams

**Tableau 76: Autorisations de construire délivrées -2017-**

Désignation	Nombre de pièces	Nombre de logements	Valeur prévue (en MDH)	Surface bâtie (en m <sup>2</sup> )	Surface des planchers (en m <sup>2</sup> )	Nombre d'autorisation
Midelt	3 023	900	259 180	56 448	137 988	619
Drâa-Tafilalet	15 804	4 562	1 077 099	255 580	739 260	2 807
Maroc	379 893	119 668	30 928 306	6 426 414	17 946 097	48 325
<b>province/région (%)</b>	<b>19,1</b>	<b>19,7</b>	<b>24,1</b>	<b>22,1</b>	<b>18,7</b>	<b>22</b>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2018.

### 4- Banques

Le système bancaire est l'un des éléments centraux de la vie économique d'un pays. Les banques jouent un rôle majeur dans la vie quotidienne des entreprises et aussi un intermédiaire incontournable pour les ménages. En effet, les banques assurent la fluidité des transactions en mettant à la disposition des agents économiques des moyens de paiement rapides, pratiques et sûrs.

De ce fait, le système bancaire remplit un grand nombre de fonctions à savoir :

- Collecte de l'épargne
- Allocation des ressources
- Gestion de l'information

Le développement de cet intermédiaire financier constitue donc un moyen essentiel pour favoriser l'accumulation du capital, de même, la mise en place d'un système financier plus efficace conduit à accroître le bien-être de l'économie.

Le réseau bancaire de la province de Midelt est présenté via le nombre d'agences bancaires fonctionnelles ainsi qu'à travers le volume des dépôts et crédits distribués.

En 2017, la province de Midelt compte 9 agences bancaires, soit 16,4% des agences de la région Drâa-Tafilalet.

En effet, la province de Midelt compte 2 agences d'AttijariwafaBank, une agence du BMCE, une agence du BMCI, une agence du CDM, 2 agences de la BP et 2 agences du Crédit Agricole du Maroc.

**Tableau 77: Implantation bancaire en 2017**

Désignation	ATTIJARIWAFABANK	BMCE	BMCI	CDM	SGMB	CIH	BP	CNCA	Total
Midelt	2	1	1	1	0	0	2	2	9
Drâa-Tafilalet	13	7	4	3	2	2	14	10	55

Source : Bank-Al Maghreb de Meknès et ouarzat.

## Les chiffres clés de la province de Midelt

**Tableau 78: Les chiffres clés de la province de Midelt**

Indicateurs	Province Midelt	Région Draa- Tafilalet	Maroc
<b>Organisation Administrative</b>			
Nombre de cercles	4	17	196
Nombre de communes urbaines	2	16	221
Nombre de communes rurales	27	109	1282
<b>Caractéristiques Démographiques (RGPH 2014)</b>			
Effectif de la population légale(Habitants)	289 337	1 635 008	33 848 242
Taux d'Accroissement Annuel Moyen de la Population 2004/ 2014 (%)	1,1	0,9	1,2
Taux d'urbanisation (%)	46,1	34,1	60,4
Superficie totale (km2)	13 626	88 836	710 850
Densité de la population (Habitants/ km2)	22,7	18,4	47,6
Pourcentage des personnes âgées moins de 15 ans	30,1	31,4	28,2
Pourcentage des personnes âgées de 60 ans et plus	9,9	9,2	9,4
Age moyen au premier mariage pour le sexe masculin	30 ans	30,2 ans	31,3 ans
Age moyen au premier mariage pour le sexe féminin	23,7 ans	25,9 ans	25,7 ans
Nombre moyen d'enfants/femme (ISF)	2,6	2,7	2,2
<b>Caractéristiques Socio-économiques</b>			
Taux d'analphabétisme 2014(%)	41,4	34,5	32,2
Taux d'activité en 2014 (%)	43,7	39,8	47,6
Taux de Chômage en 2014 (%)	14,9	15,5	16,2
<b>IPC</b>			
Indice des prix à la consommation (IPC) 2014	Non concernée par l'enquête des prix en 2015	Non concernée par l'enquête des prix en 2015	113,4
<b>Pauvreté</b>			
Taux de pauvreté 2014 (%)	14,2	14,6	4,8

**Tableau 79: Les chiffres clés de la province de Midelt -suite-**

Indicateurs	Province Midelt	Région Draa-Tafilalet	Maroc
<b>Agriculture (2016/2017)</b>			
Superficie céréalière (10 <sup>3</sup> Ha)	26,9	97,1	5 559,8
Production céréalière (10 <sup>3</sup> Qx)	486,2	1 929,9	97 776,7
<b>Tourisme (2017)</b>			
Nombre d'hôtels classés (y compris les résidences touristiques)	13	369	3 881
Nuitées touristiques dans les hôtels classés	10 699	544 805	22 100 701
<b>Energie et Eau (2017)</b>			
Production d'eau potable (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	4 752	32 194	1 137 852
<b>Répartition des ménages selon le type de logement en % Habitat -RGPH 2014 –</b>			
Villa	0,9	1,7	3,2
Appartement	0,5	1,6	11,6
Maison marocaine	45,9	48,4	56,8
Habitat sommaire ou bidonville	3,1	1,0	4,5
Logement de type rural	48,7	46,6	22,8
Autre	0,9	0,7	1,0